

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1807.

AGREEMENT AND CERTIFICATE

OF THE

STATE OF

NEW YORK

IN SENATE

JANUARY 1900

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1807.



A ROUEN,

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,
rue de la Vicomté, n° 30.

1807.



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1807,

*D'APRÈS le Compte qui en a été rendu
par MM. les Secrétaires, à la Séance
publique du 19 Août de la même année.*

DISCOURS

*Prononcé par M. D'ORNAY, Vice-Directeur, en
l'absence de M. LAUMONIER, Directeur, à
l'ouverture de la Séance.*

MESSIEURS,

L'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, remplit en ce moment le devoir doux et sacré tout-à-la-fois qu'elle s'est imposée à elle-même,

S. publ. 1807.

A

en vous présentant l'aperçu des travaux qui ont rempli ses séances particulières pendant le cours de l'année académique.

Il est bien juste que le public soit instruit des sujets qui nous ont occupés, puisque c'est lui, toujours lui, qui en est l'objet.

Malheur à toute société littéraire, malheur à tout savant, à tout homme de lettres, à tous ceux qui parcourent la vaste carrière des arts libéraux et mécaniques, qui n'ont pas pour but principal et constant le bien général, l'avantage de la patrie, le bonheur de l'humanité, le soulagement de la grande famille, c'est-à-dire de tous les êtres raisonnables !

Et plût au ciel que tous les hommes ne composassent en effet qu'une nombreuse et indissoluble association, et que la vie ne fût qu'un échange continu de bons offices !

En vous associant, Messieurs, à nos travaux, en vous faisant pénétrer dans l'intérieur de nos assemblées, en vous rendant familiers le zèle et les efforts qui nous animent, en vous offrant les productions plus ou moins importantes qui sont le fruit heureux de la communication des idées, du choc des opinions, de l'amour du travail et du désir d'être utiles, puissions-nous vous disposer à quelque indulgence en faveur de nos productions ; que dis-je ? à les partager avec nous et nous aider à étendre l'empire de la vérité, de la science, de la vertu et du bonheur !

Il n'y a que ceux qui travaillent qui sentent le prix du travail ; il n'y a que ceux qui étudient qui connaissent les charmes de l'étude ; il n'y a que ceux qui ont déjà fait quelques pas dans le vaste empire des sciences utiles, des bonnes lettres et des beaux arts, qui sachent combien il offre encore de parties à défricher, de découvertes à faire, de procédés à inventer ou à perfectionner.

Rien n'est plus propre à remplir ces grands objets que de profiter du secours et des lumières des personnes éclairées et fortement échauffées de l'amour de l'étude et sur-tout de l'amour du bien.

Il est évident, pour tout être qui réfléchit, que les hommes sont destinés par la nature à vivre en société. Ils se doivent donc des secours mutuels ; plus ils avancent dans l'état de civilisation, plus leurs idées s'étendent, plus leurs désirs se multiplient, plus aussi leurs besoins réels ou factices s'accroissent.

Nécessairement il se forme parmi eux différentes classes où chaque individu se trouve placé par le concours fortuit des événements, et par cet enchaînement universel et nécessaire des causes secondes que les anciens appelaient fatalité, hazard, et que nous, plus instruits et divinement éclairés, nous appelons providence.

De ces classes, les unes paraissent destinées à obéir, les autres à commander ; les unes à exister

laborieusement et à subvenir aux besoins ou aux fantaisies de quelques heureux ou soi-disant tels ; les autres à profiter non-chalamment des découvertes , des inventions , des travaux utiles ou agréables , sans s'occuper en aucune manière de ceux à qui ils doivent tant de jouissances et de bienfaits ; les unes enfin , à traîner une existence pénible et souvent périlleuse ; les autres à jouir de toutes les douceurs de la vie , du fruit des efforts et des productions du génie.

Dans ce partage très-inégal des conditions de l'homme en état de société , il en est une qui , libre par essence , laborieuse par principe , bienfaisante par goût , utile par une conséquence nécessaire de tout ce qui précède , ne s'occupe que du bon emploi du temps et des moyens de rendre les hommes plus sages et plus heureux : c'est celle des hommes studieux , éclairés et bienfaisants.

Lorsque , protégés par les Gouvernements , ils forment des associations particulières , ils prennent des noms et des qualifications différentes , telles qu'*Académies* , *Sociétés* ou autres ; mais il est sensible que tous les citoyens éclairés ou qui cherchent à l'être , animés du pur amour de la patrie et de l'humanité , sont de fait , quoique sans leur appartenir directement , les amis et les coopérateurs de ces sociétés créées pour l'accroissement des lumières et la propagation des vertus.

C'est ainsi que tous ceux qui nous font l'honneur

de nous écouter en ce moment , sont en quelque sorte nos collègues et nos collaborateurs ; ils sont bien plus encore , ils sont nos juges , mais des juges qui prononcent sur les ouvrages de leurs pairs avec cette urbanité , cette modération , cette justesse qui , sans offenser les personnes , indiquent ce qui manque à la perfection des ouvrages , ou applaudissent à ce qu'ils peuvent présenter d'agréable ou d'utile.

Et qui pourrait douter de l'utilité de ces associations littéraires ? Il ne faut que jeter les yeux sur ces nombreuses et savantes collections qui enrichissent nos bibliothèques , et qui sont dues aux travaux assidus , au dévouement généreux des membres des différentes compagnies savantes et littéraires de l'Europe.

Et d'ailleurs , Messieurs , n'est-il pas sensible qu'un certain nombre de personnes vouées à l'étude et au bien public , réunies à des jours et à des heures marqués pour se communiquer le fruit de leurs recherches , de leurs tentatives , de leurs productions , ne se prêtent mutuellement des secours , ne se suggèrent des idées nouvelles , des perfections à ajouter , des imperfections à faire disparaître , des défauts à corriger ?

C'est donc par le rapprochement des personnes d'étude et d'un public éclairé que la science fait de nouveaux progrès , et que ceux qui la cultivent reçoivent la juste récompense des travaux entrepris

pour l'utilité ou pour l'agrément de la grande société.

Les séances publiques des corps littéraires remplissent supérieurement ce but important. Le public, toujours juste quand il n'est point séduit, quand il est aussi bien composé que celui qui nous honore de son attention en ce moment, apprécie toujours avec justesse les ouvrages qu'on lui soumet, approuve ou blâme à propos, donne de nouvelles lumières, inspire de nouvelles idées et fait appercevoir des erreurs ou découvrir des beautés qui avaient échappé aux auteurs les plus laborieux.

Que la carrière des sciences et des lettres serait douce si une critique sage et polie, quoique juste et même sévère, n'avait pour but que d'animer le zèle des hommes de lettres et de donner à leurs productions le degré d'intérêt et de perfection dont elles sont susceptibles !

Sans doute, l'amour de la science, la culture des bonnes lettres, la pratique des arts utiles ou agréables a de puissants attraits. Sans doute, il est heureux de se trouver, quoique seul en apparence dans son laboratoire, dans sa bibliothèque, dans son muséum, de se trouver, dis-je, en commerce avec tout ce que l'antiquité ou les temps modernes ont produit d'hommes célèbres et de chef-d'œuvres dans tous les genres ! Sans doute, après avoir long-temps étudié, après s'être long-temps exercé sur différents sujets, on se trouve spontanément inspiré, et l'on cède avec complaisance au désir d'attacher

au papier ses propres observations , ses sentiments , ses idées.

Ce sont ces productions , Messieurs , dont nous avons l'honneur de vous faire hommage en ce moment.

Le compte détaillé que MM. les secrétaires perpétuels vont rendre , chacun dans leur partie , des travaux qui ont occupé nos séances , vous mettront à portée de juger si le but principal , l'objet constant des travaux de l'Académie , celui d'être utile à la patrie et à l'humanité , est noblement rempli.

Un autre travail non moins important et beaucoup plus étendu , la publication entière ou par extrait de tous les ouvrages qui composent le répertoire de l'Académie depuis sa création en 1744 , et notamment depuis sa réintégration due à la munificence du grand prince qui nous gouverne si glorieusement , ce travail considérable va incessamment être livré à l'impression et soumis aux regards du public. Puisse-t-il être accueilli de sa part avec bienveillance ! Puisse-t-il y trouver la preuve sensible de notre désir , de tous les temps , de tous les moments , de contribuer à rendre les hommes plus instruits , meilleurs et plus heureux !

BELLES-LETTRES.

R A P P O R T

Fait par M. GOURDIN, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres.

M E S S I E U R S ,

L'ACADÉMIE, en rendant compte des travaux qui l'ont occupée dans la classe des belles-lettres et des beaux arts, s'est toujours fait et se fera toujours un devoir de payer publiquement le tribut de sa reconnaissance aux auteurs qui, sans lui appartenir, lui ont fait, dans le cours de l'année, l'hommage des productions de leurs veilles.

= Nous devons à M. *Guilbert*, membre de la Société libre d'émulation de cette ville, et de plusieurs sociétés savantes, trois ouvrages imprimés : le *Discours de clôture de l'examen des élèves pour l'école polytechnique* ; un autre *Discours sur l'allaitement des enfants par leurs mères* : enfin, un *Essai ou quelques observations sur la Pologne, avant et après le traité de partage de 1772*.

Le *Discours de clôture de l'examen pour l'école polytechnique*, est à-la-fois digne de la Société dont

M. Guilbert était l'organe pour la seconde fois, de l'assemblée et de lui-même.

Le sujet du second Discours n'était rien moins que neuf ; il avait déjà été traité par nombre d'auteurs célèbres, et sur-tout par la plume éloquente de J.-J. Rousseau ; le Discours de M. Guilbert ne s'en lit point avec moins de plaisir : tel est le charme de la vérité, qu'elle paraît toujours nouvelle quand elle est présentée par un écrivain qui sait la faire valoir.

Les Observations sur la Pologne, qui, dans tous les temps, eussent été lues avec le plus grand intérêt, en acquièrent un nouveau depuis que l'Empereur des français a rappelé le bonheur et la tranquillité dans un pays d'où ils semblaient devoir être exilés pour jamais.

= M. Baudin nous a fait parvenir trois morceaux de poésie de sa composition : une *Ode aux habitants de Rouen* ; un *Discours en vers, sur les avantages de l'éducation*, et une *Ode à l'humanité*, sur la paix. Les deux premières productions sont imprimées, et les journaux de cette ville en ont parlé avec éloge.

= Nous avons reçu de M. Menegan de Gentilly, un Poëme, imprimé, en six chants, ayant pour titre la *Napoléïde*. MM. les commissaires y ont remarqué de la verve et du talent ; ils ont pensé que le poëte pourra un jour s'élever à la hauteur de son

sujet ; mais pour chanter plus grand qu'Achille , il faut au moins être un Homère.

= L'Athénée de la ville de Niort ayant adressé à l'Académie le prospectus d'un monument qu'il se propose d'ériger à la gloire de Dupleissi-Mornay , ce loyal et fidèle ami d'Henri IV , nous nous sommes empressés de souscrire à un si noble projet.

= L'auteur d'une *Épître à Pallissot* , par un habitant du Jura , en a fait parvenir un exemplaire à l'Académie , qui regrette qu'un poète qui sait unir les qualités du cœur aux talents de l'esprit , ne se soit point fait connaître.

= M. d'Herbouville , préfet du département du Rhône , notre confrère , a envoyé au secrétaire des belles-lettres la *description de la Mosaïque de M. Macorps* , par M. Artaud.

Cette Mosaïque , qui vient d'être découverte à Lyon , et que M. Artaud regarde comme appartenant au siècle d'Auguste , représente des courses de chars et de chevaux dans l'enceinte d'un cirque. Tous les détails de cette Mosaïque assez bien conservée , peuvent jeter un grand jour sur la plupart des passages quelquefois obscurs des poètes qui ont parlé de ces sortes d'exercices si célèbres chez les anciens.

= La Société libre d'émulation de cette ville nous a adressé un exemplaire de sa séance publique ,

tenue le 9 juin 1806. Nos concitoyens qui ont assisté à cette séance , qui y ont applaudi aux travaux variés , nombreux et estimables de la Société , ne peuvent qu'en accueillir le compte rendu , devenu durable par l'impression , et l'Académie l'a reçu avec une sincère reconnaissance.

= C'est avec le même sentiment de gratitude qu'elle a vu la Société des sciences , agriculture et arts du département du Bas-Rhin , lui offrir le *tableau analytique de ses travaux*.

PASSONS maintenant aux travaux des académiciens.

= M. *Aubry* , membre non résident , nous a adressé le procès-verbal , imprimé , de l'installation du lycée d'Amiens , dont alors il était proviseur. Ce procès-verbal , outre les détails de la cérémonie , contient deux discours , l'un de M. le Préfet du département de la Somme ; l'autre de M. *Aubry*. Tous deux sont analogues à la circonstance , tous deux sont écrits avec cette éloquence douce et touchante qu'inspirait naturellement la présence de cette jeunesse aimable , qui , dans le nouveau gymnase , allait commencer à parcourir la carrière des lettres , des sciences et des mœurs.

= M. *Toussain de Richebourg* , colonel de la sixième légion du département , académicien non résident , nous a fait parvenir ses *idées préliminaires et relatives*

à un *Dictionnaire étymologique, historique et chronologique, sur quelques milliers de lieux et de familles de l'empire français, et principalement des ci-devant provinces de Bretagne et de Normandie.*

M. Toustain ne se dissimule point le ridicule que quelques personnes se plaisent à répandre sur la science étymologique ; il cherche à la venger de leurs sarcasmes. C'est en particulier de la langue celtique qu'il empruntera ses étymologies, parce qu'en effet le celtique, conservé dans presque son intégrité dans la Basse-Bretagne et dans le pays de Galles, paraît une des langues les plus anciennes, puisqu'on en retrouve des vestiges dans toutes les langues de l'Europe.

M. Toustain, persuadé qu'en fait d'histoire, et surtout de chronologie, il faut remonter aux siècles les plus reculés, s'attache à prouver que, dans ce genre, ce que l'on prend souvent pour une découverte nouvelle n'est, en quelque sorte, que la restauration de ce qui avait été dit dans l'antiquité.

Le projet de notre confrère, en publiant son Dictionnaire, est d'être utile aux amateurs et au public, et il peut espérer d'y réussir en contribuant, comme il le dit, à la conservation des fastes, des antiquités et de tous les honorables souvenirs de notre patrie.

= L'Académie avait invité M. d'Ornay, son vice-directeur, à se charger du discours d'ouverture

de l'examen des élèves pour l'école polytechnique. M. d'Ornay a rempli cette tâche honorable avec une distinction qui ne pouvait appartenir qu'à un homme qui, dans ses voyages, a beaucoup vu, beaucoup observé les chef-d'œuvres de tous les arts. C'est par-là que son discours est plein de choses. Il est une érudition qui se puise dans les livres, mais elle est froide et presque sans vie; au lieu que celle que l'on puise dans l'examen, dans l'admiration de ce que les arts ont produit de plus merveilleux, cette érudition est pleine de feu et d'enthousiasme, et c'est celle qui règne dans tout le discours de notre collègue.

= M. *Boistard de Glanville*, académicien résident, pour qui la littérature de nos voisins n'est point étrangère, s'est attaché cette année à nous entretenir, dans plusieurs séances, du poète tragique *Alfieri*. Notre collègue en montre les qualités et les défauts. Il ne dissimule point que le style de ce poète, si justement estimé, manque souvent d'harmonie. *Alfieri* tendait au sublime, à la concision, et, par cela même, sa manière a quelquefois de la roideur.

M. de *Glanville* examine la *Méropé* d'*Alfieri*; ce sujet, indiqué par les anciens comme vraiment tragique, avait été traité par *Maffey* et par *Voltaire*. On pourrait reprocher à celui-ci d'avoir quelquefois suivi de trop près les traces de celui qui l'avait précédé; mais combien il l'emporte sur son rival par le charme et l'harmonie de son style! *Alfieri*, quoi-

que traitant le même sujet , a su , dit notre collègue , être original , et sa tragédie passe pour un chef-d'œuvre. M. de Glanville en donne une analyse raisonnée ; il en compare les principaux endroits avec ceux de la *Méropé* de Maffey et de Voltaire , et , pour donner une plus juste idée du poète italien , il essaie de traduire , en vers français , les morceaux les plus intéressants.

Nous croyons en devoir faire connaître quelques-uns.

M É R O P E D E M A F F E Y .

E G I S T E .

J'en atteste des Dieux le Monarque suprême ;
 Lui , qui m'a vu porter jusqu'en son temple même
 Mon encens et mes vœux ; guidé par le destin ,
 De Laconie en paix je suivais le chemin ;
 De loin je vois un grec , à-peu-près de mon âge ,
 Mais d'un maintien funeste et d'un aspect sauvage ;
 Une lourde massue arme ses bras nerveux.
 Quelque temps il me lance un regard furieux ;
 Avec soin il observe en ces lieux solitaires
 Si nul ne peut troubler ses projets sanguinaires.
 Là le fleuve Pamise offre un superbe pont.
 Au passage bientôt nous nous trouvons de front ;
 Le traître me saisit ; il veut que je lui livre
 Mon or , mes vêtements ; un prompt trépas doit suivre
 Le refus d'obéir aux lois qu'il veut dicter ;
 Mais moi , que son insulte est loin d'épouvanter ,

Par force au même instant de lui je me dégage,
 Cependant en ses mains il balance avec rage
 L'épouvantable poids de son tronc martel ;
 C'en était fait de moi
 je le saisis , le presse ,
 Quelque temps à la force opposant la souplesse ,
 L'un sur l'autre à-la-fois nous tombons renversés.

 Sur son front se répand une pâleur mortelle ,
 Il demeure immobile ; il expire , il est mort.
 Dieux ! me dis-je aussitôt , quel sera donc mon sort
 Si je laisse en ces lieux cette triste victime ?
 Au lieu de mon malheur , tout prouvera mon crime.
 Dans le Pamise au moins jettons son corps sanglant ;
 Je le lève avec peine et le traîne en tremblant.
 Insensé ! je comptais envain sur le mystère ,
 J'étais trahi : sa trace avait rougi la terre ;
 Je le renverse , il tombe , il demeure abîmé ,
 Le fleuve en bouillonnant sur lui s'est refermé

M É R O P E D' A L F I E R I.

E G I S T E.

De mon vieux père un jour trompant la vigilance ,
 J'étais parti , guidé par ma seule imprudence ,
 Depuis long-temps j'errais. Un désir curieux
 De cités en cités me conduit en ces lieux.
 Un sentier du Pamise occupant le rivage ,
 Au voyageur à pied trace un étroit passage :

Je le suis , je marchais à pas précipités ;
 Une ville s'offrait à mes yeux enchantés ;
 Ses remparts , ses palais et leur magnificence
 Ajoutaient aux transports de mon impatience.
 A ma rencontre un grec , fuyant d'un pied léger ,
 Paraît , en s'éloignant , craindre quelque danger ;
 Son front présente aux yeux l'aspect de la jeunesse ;
 Son maintien l'arrogance et l'insolente ivresse :
 Je l'entends me crier de lui céder le pas .
 La largeur du terrain ne le permettait pas :
 A peine un voyageur pouvait y trouver place .
 De l'un de ses côtés la redoutable masse
 Pendait à pic sur l'onde , et cent buissons épais
 De l'autre bord à tous interdisaient l'accès .
 Né libre , aux seules lois rendant un juste hommage ,
 Accoutumé d'ailleurs à ne céder qu'à l'âge ,
 Je ne puis supporter ce ton plein de fierté ;
 J'avance donc vers lui ; mais le grec irrité
 S'écrie : Eloignes-toi , fuis ou trais ma colère .
 Je m'enflamme à ces mots : toi-même , téméraire ,
 Lui repliquai-je alors , va , fuis , retire-toi .
 A peine ai-je parlé qu'il est auprès de moi ;
 Un poignard à la main , il me poursuit : sans arme
 J'avais , j'avais au moins un cœur exempt d'allarme .
 Je l'attends de pied ferme ; il me joint . Le presser ,
 L'ébranler , sur le sol enfin le terrasser ,
 Malgré tous ses efforts , d'un instant fut l'ouvrage .
 Il veut se relever ; mais en vain , sur la plage
 Je le fixe soudain des mains et des genoux .
 Il frémit , il exhale un stérile courroux .

Trop faible , il veut enfin recourir à la ruse ;
 Il m'implore ; j'admets une frivole excuse ;
 Je lui pardonne. A peine ai-je affranchi son bras ,
 Que le traître , en retour , médite mon trépas.
 Il se jette sur moi , me frappe ; ô sort propice !
 Déchirant mes habits , sur mon corps le fer glisse.
 A peine de ce coup je me sens effleuré ;
 Cependant c'en est fait : mon cœur est ulcéré ;
 J'obéis aux transports d'un aveugle délire ;
 J'arrache son poignard..... Je l'immole..... Il expire.

Notre collègue suit la même marche relativement à l'Agamemnon , autre tragédie d'Alfieri. Il la compare avec celle de M. Lemercier , et traduit de même , en vers français , les endroits les plus frappants , ceux qui peuvent plus avantageusement faire connaître le poète italien.

Nous ne citerons qu'un seul morceau pour donner une idée de la manière de l'auteur , qui avertit modestement qu'il ne prétend point avoir rendu toutes les beautés de l'original.

A G A M E M N O N D' A L F I E R I.

M O N O L O G U E D' E G I S T E.

Pourquoi suis-tu mes pas , ombre horrible et sanglante ?

Ton front est courroucé , ta bouche menaçante !

Tu ne fus pas vengé , père trop malheureux !....

Thyeste... laisse-moi... Vas , fuis loin de mes yeux ,

Retourne aux sombres bords ; tu verses dans mon ame

De tes noirs fureurs la dévorante flamme.
 Je ne le sens que trop, je suis né de ton sang.
 L'inceste me forma dans un coupable flanc.
 Viens-tu me rappeler que je vis pour le crime ?
 Ah ! j'en crois plus que toi la rage qui m'anime.
 Attride, d'Ilion destructeur orgueilleux,
 Arrive le front ceint de lauriers odieux.
 Crois qu'il jouira peu du fruit de sa victoire ;
 Je veux, en son palais, mettre un terme à sa gloire.
 La vengeance me guide et soutient mon ardeur,
 Sa voix a retenti jusqu'au fond de mon cœur ;
 Bientôt, mon bras t'immole une race abhorrée,
 Tu boiras à longs traits le sang impur d'Atrée ;
 Frappons !... Mais que la ruse assure nos desseins !
 Je me trouve ici seul, sans arme, entre les mains
 D'un roi puissant ; j'affronte une mort trop certaine
 Si je ne puis cacher ma fureur et ma haine.

Un extrait étendu de ces deux examens et d'une introduction sur l'étude des poètes étrangers, introduction pleine d'une critique fine et judicieuse, devait être lu dans cette séance. Les bornes du temps s'y sont opposées.

= Le même M. de Glanville a lu à l'Académie (1) la traduction de deux fables, l'une de Pignotti, intitulée : *les Faiseurs de projets*, l'autre de Bertola, ayant pour titre : *la Montagne et le Parterre*.

(1) Ces deux fables ont été lues à la séance publique.

M. Desoria, peintre, professeur de dessin au Lycée, membre résident, a donné la description d'un tableau du Poussin, représentant Coriolan chez les Vosques, dans l'instant où sa mère, son épouse, ses enfants et plusieurs dames romaines viennent implorer sa clémence.

Ce tableau, donné par le gouvernement au département de l'Eure, est destiné à orner l'intérieur du monument qui doit être élevé dans la ville d'Andely, à la gloire de ce peintre immortel qui y a reçu le jour. » La figure de Coriolan, dit M. Desoria, » est pleine de force et d'action; sa tête a l'expression de la colère, et cependant on y remarque » les impressions qui la combattent; son corps, qu'il » tient tant soit peu en arrière, paraît indiquer le » trouble et l'incertitude que son ame éprouve; il » semble qu'il va lui échapper ces mots : *Ma mère,* » *Rome est sauvée, mais Coriolan est perdu.*

Veturie est à ses genoux, les bras élevés. » Son expression, continue notre collègue, est celle d'une » mère et d'une dame romaine agitée par la crainte » et par l'espoir; son œil est fixé sur son fils; elle » attend le sort de Rome. A ses côtés, Volumnie » a bien aussi l'attitude d'une suppliante, mais c'est » celle d'une épouse séduisante par les grâces de » sa personne, par le vif intérêt qu'inspirent ses » deux enfants. Elle fixe son époux avec l'expression de la douleur et de la tendresse «.

Quatre dames romaines accompagnent la mère et

Réponse de Coriolan qui , lui-même , a auprès de lui deux de ses officiers.

» Rome est désignée dans ce tableau par une
 » figure allégorique. C'est une licence , mais c'est
 » celle d'un grand-maître «.

» On est convaincu , remarque M. Desoria , en
 » voyant cette figure , qu'elle ne peut partager ni
 » la douleur ni le désespoir des dames romaines.
 » C'est le génie de Rome ; il sait qu'elle ne peut
 » périr , qu'elle doit commander au monde. Ses yeux
 » sont uniquement fixés sur Coriolan , l'observent
 » avec tranquillité , calculent les mouvements de son
 » ame et semblent en deviner les heureux ré-
 » sultats «.

» On admire dans ce tableau , observe notre con-
 » frère , comme dans toutes les productions du Pous-
 » sin , ce qui constitue les vrais principes du beau ,
 » c'est-à-dire ce raisonnement qui ne place rien au
 » hazard , qui , dans l'exécution , ne laisse échapper
 » pas même la moindre touche qui ne soit le pro-
 » duit du sentiment et du savoir. Par-tout le génie
 » se montre , la main obéit «.

» Si l'on pouvait , continue M. Desoria , décrire tous
 » les tableaux de ce grand-maître , on trouverait que
 » chacun d'eux comporte un ensemble de perfection
 » qu'il leur est particulier , et qui a pour principe dans
 » leur auteur une ame élevée , un génie profond , qua-
 » lités qui n'abandonnent jamais le Poussin , et qui
 » doivent lui mériter , aux yeux de la postérité , non le

» faible titre de peintre des gens d'esprit , mais plutôt
» celui de peintre des philosophes «.

= M. *Degerando* , secrétaire-général du Ministère de l'intérieur , membre de l'institut et académicien non résident , nous a fait parvenir un exemplaire de deux ouvrages de sa composition. Le premier , *Histoire comparée des Systèmes de philosophie* , 3 volumes in-8°. Le second , *des Signes et de l'Art de Penser* , 3 volumes in-8°.

Le public a prononcé d'une voix unanime sur le mérite réel de ces deux ouvrages dont M. *Degerando* enrichit notre bibliothèque.

= Nous avons déjà parlé l'année dernière de la manière inventée par M. *Periaux* , académicien résident , de faire des cartes géographiques avec des caractères mobiles. Cette année , il nous a présenté la carte du département , et elle est jointe à l'Annuaire statistique dont elle est un ornement utile.

» Si je n'ai point complètement réussi , dit notre
» collègue , si je n'ai point fait usage de tous les
» moyens de perfection dont la réunion eût été
» trop dispendieuse pour un essai , j'espère au moins
» avoir prouvé la possibilité d'exécuter avec des
» caractères mobiles des cartes géographiques. Si
» leur exécution , ajoute M. *Periaux* , laisse quelque
» chose à désirer du côté de l'agrément , elle doit ,
» sous un autre rapport , obtenir quelque avantage sur
» la gravure , c'est que la planche gravée s'use

» promptement , s'efface par le tirage , et que s'il s'y
 » glisse quelqu'erreur , il n'est point possible de la
 » réparer ; inconvénients que ne présentent point les
 » cartes en caractères mobiles ». Notre collègue an-
 nonce , qu'encouragé par l'approbation que le pu-
 blic a donné à ses essais , il fera tous ses efforts
 pour porter sa découverte à la perfection dont elle
 sera susceptible.

= M. l'abbé *Baston* , vicaire général du diocèse ,
 membre résident , a lu des *remarques historiques*
et critiques sur l'église de Westminster et sur les
principaux monuments qu'elle renferme.

» Contraint de faire à Londres un assez long sé-
 » jour , dit notre collègue , je hâtai le moment de
 » me trouver au milieu de cette foule éloquente de
 » monuments silencieux , qu'une sage administration ,
 » disais-je , une reconnaissance éclairée ou d'autres
 » motifs également dignes de respect , élèvent au
 » mérite depuis plusieurs siècles , avec une cons-
 » tance que rien , pas même l'envie , n'a pu rebuiter.

Tenant à la main la description anglaise de l'é-
 glise de Westminster , M. Baston se convainquit par
 ses propres yeux qu'il faut souvent beaucoup ra-
 battre de la pompe des descriptions faites par les
 anglais , dont l'orgueil national leur fait toujours voir
 et admirer comme grand , sublime et extraordinaire
 ce qui , souvent aux yeux de l'étranger sans pré-
 jugé comme sans passions , n'est que simple et quel-
 quefois commun.

De l'examen de l'édifice et de ses diverses parties, notre collègue passe à celui de la nombreuse collection de monuments qu'il renferme.

On la croirait, cette collection, d'autant plus intéressante que l'on est naturellement porté à penser que ces monuments, au nombre de plus de trois cents, n'ont été érigés qu'à des hommes dont les noms fameux ou vénérables sont faits pour passer à la postérité la plus reculée. Il n'en est cependant point ainsi, et » pourvu, remarque M. Baston, qu'il se » trouve un homme qui puisse ou qui veuille payer » la place à MM. les chanoines et fournir aux frais » de la construction, il n'est presque personne qui » ne soit admis à faire suite dans cette galerie d'hommes illustres, où Plutus n'eût jamais dû avoir » le privilège d'introduire la médiocrité «.

Notre collègue a parcouru et décrit cette immense galerie, et l'a fait en critique impartial. De ce grand nombre de monuments, il n'a présenté à l'Académie que les plus marquants, ou par la juste célébrité des personnages auxquels ils sont consacrés, ou par leur singularité, ou enfin par la beauté de leur exécution.

Les bornes de cette séance nous forcent à n'en citer que deux ou trois pour montrer que, dans ses remarques, M. l'abbé Baston a cherché à être équitable.

Après avoir décrit le tombeau de Newton, il ajoute : » Les anglais veulent que ce monument

» soit *vraiment superbe*, en ce cas je ne puis leur
 » pardonner d'en prendre si peu de soin ; déjà on
 » a peine à lire l'inscription, et la poussière couvre
 » une partie du travail, qui est de Michel Rysbrack.

Le docteur *Richard Bursby*, célèbre grammairien, mourut âgé de 89 ans ; » la tête de ce personnage » est très-belle, mais je n'aime point, dit notre collègue, qu'on l'ait représenté lisant avec complaisance son éloge gravé sur un marbre. S'il ne fut » pas vain, c'est une espèce de calomnie «.

Le monument de *Nightingale* et de son épouse, est le chef-d'œuvre de *Roubiliac* ; » considéré » comme morceau de sculpture, dit la notice anglaise, ce monument n'aura peut-être jamais son » égal dans les trois royaumes «. *M. Baston*, en souscrivant à ce jugement, ajoute qu'un écrivain français en a dit : » On ne sait qui l'emporte du pathétique du dessin ou du sublime de l'exécution «.

= Deux manuscrits du célèbre *Bochard*, que cette ville s'enorgueillit d'avoir vu naître dans ses murs, ayant été communiqués à *M. Gosseaume*, académicien résident, il s'est fait un plaisir, j'aurais presque dit un devoir, de les faire connaître à l'Académie.

» Le premier, dit *M. Gosseaume*, est sur la situation du Paradis terrestre, et il est distribué en » deux parties très-distinctes, dont une écrite en » latin, et intitulée : *De loco Paradisi terrestris distributione*, expose, en dix-huit chapitres, dont le quatrième et le cinquième manquent, les opinions

» souvent bizarres de divers auteurs , sur la situa-
 » tion de ce jardin fortuné , et les réfute avec au-
 » tant de solidité que d'érudition.

» A cette première partie, remarque notre collè-
 » gue, qui ne contient que des arguments négatifs ,
 » mais qui , purement écrite en latin , contient les
 » recherches les plus profondes , et montre la plus
 » vaste érudition , succède la seconde , écrite en fran-
 » çais , qui traite , *ex professo* , du lieu véritable du
 » Paradis terrestre «.

Bochard commente les 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14^e
 versets du second chapitre de la Genèse ; c'est entre
 l'Euphrate , le Tygre , le Physon et le Géhon , que
 l'Ecriture place le jardin d'Eden , et notre auteur
 montre que ces quatre fleuves ne sont autre chose que
 les deux premiers qui se réunissent dans la Babilonie
 et se divisent de nouveau en deux bras principaux ,
 pour se jeter dans le golfe Persique.

Bochard fait hommage de cette opinion à Calvin ,
 mais il lui reproche des méprises sur la vraie topo-
 graphie du Géhon et du Physon.

Huet assigne , dit M. Gosseaume , à-peu-près le
 même territoire au jardin d'Eden. Au reste , ajoute-
 til , il est difficile que ces deux savants , liés ensem-
 ble par l'estime , l'amitié et la conformité de leurs
 études , ne se soient pas communiqué leurs idées
 sur cet objet. Cette partie du manuscrit de Bochard ,
 conclut-il , n'est pas inférieure à la première pour les

recherches, les dissertations savantes et la plus profonde érudition.

Le second manuscrit de Bochart, dont M. Gossaume a entretenu l'Académie, comprend une dissertation latine et trois lettres françaises.

La dissertation, dit notre collègue, est une critique raisonnée de l'ouvrage de Huet, intitulé : *Origeniana*. Une grande partie roule sur une controverse qui s'était élevée entre Bochart et Huet, à l'occasion d'un passage d'Origène, que le premier reprochait au second d'avoir tronqué.

Pour l'intelligence de ce fait, il faut savoir que Bochart, appelé à Stockholm par la reine Christine, fut accompagné dans son voyage par Huet, son compatriote et son ami. Huet mit à profit la bibliothèque de cette princesse, et copia en entier un manuscrit d'Origène, qu'il croyait unique.

Il paraît, 1^o que, dans la même page de ce manuscrit et à peu de distance, il se rencontre deux phrases à-peu-près semblables, si ce n'est que dans l'une se trouve le passage contesté, et qu'il manque dans la seconde, où il serait même déplacé; 2^o que, dans une copie quittée et reprise bien des fois, Huet avait, par inadvertance, fait une lacune de la première à la seconde phrase, et que, n'ayant copié que cette dernière phrase seulement et ce qui suivait, il était dans la persuasion que le passage n'existait point. Cette explication sincère et franche termina la difficulté et devint le signal de la paix.

Dans les trois lettres françaises, Bochart examine quel est le *Mérodach* dont il est question une seule fois dans toute l'écriture, et prouve que c'est le nom d'une idole ou d'un faux dieu. Il termine ces lettres par traiter en peu de mots du vase de marbre de Malnoé qu'on prétendait faire passer pour une des cruches de Cana. Il ne peut adopter une opinion que contredit le texte même de l'écriture, qui porte que ces vases étaient simplement de pierre.

La dissertation et les lettres, remarque M. Gosseume, sont remplies d'une érudition prodigieuse autant que choisie. On doit savoir d'autant plus d'obligation à notre collègue de nous conserver en quelque sorte, dans des extraits parfaitement bien faits, des ouvrages précieux d'un de nos plus célèbres compatriotes, que, sans M. Gosseume, ils resteraient peut-être ensevelis pour toujours dans un éternel oubli.

= Le même M. Gosseume a lu un essai de traduction du Pseaume 67. Ce cantique eucharistique, historique et prophétique à la fois, est, dit notre collègue, un des poèmes les plus sublimes de l'antiquité, et l'obscurité énigmatique de plusieurs des stances dont il est composé, a exercé depuis longtemps la critique et les recherches des savants.

Les versets 12, 13, 14, 15, 28 et 31 sur-tout, ont été rendus d'une manière si diverse et si peu satisfaisante par les traducteurs, qu'on pourrait pres-

qu'en conclure qu'aucun d'eux ne les a véritablement entendus.

C'est à l'éclaircissement de ces passages difficiles que M. Gosseume consacre particulièrement sa dissertation, et il essaye de montrer, v. 12, qu'en traduisant avec S. Jérôme ce mot *evangelisantibus* de la vulgate, par *annunciatricibus* des prophétesses, et qu'en considérant, avec Isaïe et Jérémie sur-tout, la *colombe* du v. 14 comme le signe militaire ou la représentation des armées assyriennes, ces versets si difficiles deviennent l'explication naturelle des merveilles opérées par Debora, et sur-tout par Judith.

On y voit la *beauté de la maison*, en d'autres termes *des femmes*, disperser des ennemis coalisés et partager leurs dépouilles.

On y voit les juifs entourés à Bethulie et contraints de prendre du repos au milieu des signes de la colombe ou de l'armée d'Holopherne, et cette colombe fuir à travers les montagnes et se blanchir dans les neiges du Selmon.

Le cantique de Debora fournit à M. Gosseume une explication très-plausible de la distinction accordée dans le 28^e verset aux tribus de Zabulon et de Nephthali; enfin dans les taureaux et les crocodiles du trente-unième verset, il ne voit encore que la désignation des armées égyptiennes et de leurs entreprises hostiles contre la Judée.

C'est au surplus dans l'ouvrage même qu'il faut voir les preuves que notre collègue donne de son

opinion , preuves tirées toutes de l'écriture , et trop nombreuses pour entrer dans un extrait.

= Le même M. *Gosseau* , ayant trouvé dans les papiers de M. de Cideville , légués à l'Académie , dont il fut l'un des fondateurs et des bienfaiteurs , un certain nombre de lettres que madame la marquise de Créqui avait adressées à cet ami des personnages les plus distingués et des plus beaux esprits de son temps , a cru faire plaisir à la compagnie de lui donner une notice sur cette femme recommandable par les qualités de son cœur autant que par celles de son esprit.

» Le nom de madame la marquise de Créqui , dit
 » notre collègue , ne se trouve point inscrit dans le
 » catalogue de l'Académie ; elle eût cependant pu
 » figurer parmi les femmes intéressantes qui se sont
 » fait connaître dans la république des lettres ; une
 » manière d'écrire agréable et pure , une facilité
 » d'expression qui ne se rencontre que chez les
 » personnes dont l'éducation a été soignée et qui
 » ont vécu dans la plus grande société ; une légèreté
 » familière aux personnes de son sexe , et dont les
 » hommes fournissent rarement des exemples , se
 » réunissent dans ses lettres à des critiques judi-
 » cieuses , à des anecdotes piquantes , à un juge-
 » ment solide , sur des matières mêmes qui sembleraient étrangères à une femme de la cour «.

C'est ainsi que M. *Gosseau* caractérise celle dont il nous fait connaître les lettres , celle dont M. de

Cideville a tracé le portrait avec autant de finesse que de vérité. Nous regrettons que les bornes qui nous sont prescrites par le temps ne nous permettent point de le présenter à nos auditeurs.

= Notre collègue nous avait lu l'année dernière un mémoire sur la *douleur* ; cette année, il nous en a offert le pendant en lisant un mémoire sur le *plaisir*.

» Quelqu'intéressantes que soient dans leurs résultats certaines spéculations sérieuses et attristantes, elles laissent dans l'esprit, dit notre collègue, une inquiétude secrète qui le porte à saisir le premier sujet agréable qui se présente à lui comme un point de délassement et de repos.

» J'ai fait, ajoute-t-il, sur moi-même l'application de ce principe, en m'occupant de la douleur, et en cherchant à développer ses propriétés utiles. Jamais l'idée du plaisir ne s'offrit à moi avec plus de persévérance. Une oreille délicate, déchirée par des dissonances aiguës, n'appelle pas avec plus d'empressement l'accord consonnant qui doit lui procurer le calme et le bonheur. Telle fut, dit M. Gosseume, la première origine des réflexions que je hasardai sur le plaisir, et il est rigoureusement vrai de dire que le plaisir naquit alors de la douleur. M. Gosseume, considérant ensuite que le mot *plaisir* est dérivé de *plaire*, *placere* en latin, mais que ce verbe et le verbe *placare* sont absolument homonymes, que les grecs, parfaitement d'accord avec les latins dans cette double

acception , expriment par le même verbe *αρεσκω* , *appaiser* et *plaire* , en conclut que ce n'est que dans la suppression des affections douloureuses et pénibles , ou dans l'exercice des fonctions utiles qu'il faut chercher le plaisir.

C'est au développement de cette idée qu'est consacrée cette dissertation , dans laquelle des exemples variés tiennent lieu de préceptes.

M. Gosseaume s'étonne , avec raison , que les latins n'aient aucune expression propre pour désigner cette sensation agréable et décente , que nous appelons *plaisir* , et que nous distinguons , avec raison , de la volupté , des délices et autres prétendus synonymes.

» Le plaisir , dit-il , a des caractères qui lui sont
 » particuliers ; il nous est inhérent , il est nécessaire ,
 » et nul ne peut en abuser. On en jouit dans les té-
 » nèbres , ajoute notre collègue , comme au grand
 » jour , dans la solitude comme dans la société la
 » plus nombreuse , sans défiance , sans partage ,
 » sans rivalité , sans remords «.

Après une comparaison rapide de la douleur et du plaisir , M. Gosseaume termine son Mémoire par cette phrase : » la douleur est une sentinelle
 » obligeante , qui fait payer cher ses services ; le
 » plaisir est une guirlande , une chaîne de fleurs
 » imaginée par la nature pour nous attacher à nos
 » propres intérêts «.

= M. Gourdin , qui se propose de donner la notice

des manuscrits les plus importants et les plus curieux de la bibliothèque de cette ville , comme il a donné celle des ouvrages du quinzième siècle , que contient la même bibliothèque , et qui ne tardera point à paraître ; M. Gourdin a lu des *Règles pour discerner et pour fixer* , autant que la chose est possible , *l'âge des anciens manuscrits*. Il a montré que les nombreux traités de diplomatique , qui depuis un siècle et demi ont été publiés , tant en France que dans les pays étrangers , n'offraient , à cet égard , que très-peu de secours , et que l'art de fixer la date des manuscrits était encore un art presque absolument neuf. Il espère appuyer la vérité des règles qu'il propose , par les manuscrits mêmes de la bibliothèque confiée à ses soins.

= M. *Lemesle* , membre résident et un des doyens de la Compagnie , a lu deux charmantes pièces de poésie de sa composition ; l'une est une *Allégorie sur l'établissement d'un musée à Bordeaux* ; l'autre une *Épître à Eglé sur son mariage*.

= M. *Boïeldieu* , académicien résident , a lu un discours fort étendu sur *la mélancolie* (1).

L'orateur , après avoir considéré un moment l'éclat et la rapidité de nos dernières conquêtes , et prémuni ses auditeurs contre la discordance du sujet qu'il va traiter , avec l'enthousiasme qu'inspirait si juste-

(1) Ce discours a été lu à la séance publique.

ment le chef auguste de l'Empire , en rentrant au sein de ses états au milieu des acclamations publiques ; l'orateur , dont le but était d'examiner la question de savoir si , dans l'homme sauvage ou civilisé , le sentiment de la mélancolie était ou non l'expression de la douleur , distingue deux sortes de mélancolies , celle qui dépend de l'altération du système organique des corps , qui est un mal réel qu'il faut attaquer et combattre par toutes les ressources et toutes les puissances de l'art , et celle dont le principe naturel paraît appartenir à nos passions. C'est cette dernière sorte de mélancolie qui fait le sujet du discours.

Ainsi , les effets de la mélancolie diffèrent selon la nature des passions qui en sont le principe.

» Au rapport des historiens de l'antiquité , dit l'orateur , on distingua toujours Tybère à son air » *sombre et mélancolique* ; mais qui donc oserait » demander si le sentiment de tristesse qui fut le » premier aliment de son ame farouche et cruelle , » était en lui l'expression d'un état violent et douloureux ? Est-ce que la paix de l'ame et la félicité » pouvaient être un moment l'apanage d'un prince » qui , ennemi juré de toutes les vertus , se montra » le persécuteur et le bourreau de Germanicus , et » souilla Rome , épouvantée , de meurtre et de carnage ? «

Ce n'est point de la mélancolie qui naît de ces passions qui troublent l'ordre et dégradent l'homme

que M. Boïeldieu vient nous entretenir , c'est de celle qui prend sa source dans les passions douces et bienfaisantes , apanage des ames tendres et sensibles.

» L'homme que la nature a doué de la faculté
 » de sentir et d'aimer tout ce qui porte avec soi
 » des caractères véritables de grandeur , est naturellement et invinciblement porté à une sorte
 » de contemplation mêlée de tristesse à la vue
 » des objets que l'art ou la nature lui présente sous
 » des formes imposantes ou majestueuses. Jugeons-
 » en par ce que nous éprouvons au seul aspect
 » de ces antiques et vastes monuments que la foi
 » de nos pères éleva jadis à la gloire du Très-Haut.
 » L'ame , pénétrée d'un sentiment à-la-fois noble
 » et religieux , ne peut se défendre d'une sorte
 » d'élévation dans la pensée qui , la dégageant involontairement des affections purement humaines ,
 » la rapproche du trône même de la divinité.

» Si de ces jardins rians où l'opulence a déployé
 » toutes ses richesses , l'art toute sa magie , la volupté
 » tous ses mystères , nous pénétrons dans ces immenses forêts dont l'horreur silencieuse nous force
 » à la méditation..... quelle ame alors assez indifférente peut rester insensible aux merveilles de
 » la nature , et ne ressentir pas cette douce et tendre
 » mélancolie qui donne à la solitude un attrait invincible ?

» Aussi la mélancolie que produit en nous tout ce

» qui est noble et grand , semble tenir le premier
» rang dans l'ordre des félicités que la providence
» nous a permis de goûter sur la terre «.

» Gardons-nous donc de reprocher les travers de
» l'originalité et de la misantropie à l'homme qui , dé-
» senchanté de tant d'erreurs qui nous séduisent ,
» a creusé sa demeure sur le penchant de l'abîme
» et non loin des volcans du Vesuve ou de l'Ethna ;
» ou qui va , sur le soir de la vie , chercher la
» paix et le repos à l'ombre même des cèdres du
» Liban. . . . «.

» O ! combien s'est montré l'ennemi de nos plaisirs ,
» le tyran farouche qui imposa silence à l'airain
» même dont la voix lugubre et sonore marque le
» jour et la pompe de nos solennités saintes , et
» annonce , sur-tout aux âmes sensibles et religieu-
» ses , la fête auguste des tombeaux ! Le barbare !
» de sa main impure , il a souillé les ossements de
» nos pères ! Il a brisé l'urne antique et sacrée qui
» renfermait la cendre des générations passées. . . . «

» Ombres désolées ! ne murmurez plus de tant
» de profanations sacrilèges ; un nouveau Machabée ,
» en réparant de ses mains triomphantes les ruines
» du sanctuaire , a rétabli la paix de vos sombres
» demeures. Graces à ses soins touchants et géné-
» reux , l'âme sensible et reconnaissante retournera
» désormais , dans ses douces et tendres mélancolies ,
» arroser le mausolée d'un père , celui d'un bienfai-
» teur et d'un ami «.

M. Boieldieu montre ensuite que c'est de la mélancolie que les arts tirent presque tout leur intérêt, qu'ils lui doivent la vive impression qu'ils font sur notre imagination et sur notre ame. Les accents de la douleur donnèrent seuls à l'éloquence ce charme, cette puissance irrésistible qui ont désarmé le courroux de César et sauvé Ligarius, mais c'est sur-tout dans l'éloquence sacrée que la mélancolie est souvent aussi touchante que sublime. » Qui n'a point encore gravé, dit-il, dans sa mémoire cette heureuse application de l'écriture : à ces cris Jérusalem redoubla ses pleurs, les voûtes du temple s'ébranlèrent, le Jourdain se troubla et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : comment est mort cet homme puissant qui sauva le peuple d'Israël ?

Jusque dans nos lectures même, nous aimons les teintes sombres d'un tableau qui exprime la tristesse, nous les cherchons jusque dans les ouvrages dont nous amusons nos loisirs. » Qui de nous se croyant sur les bords du Meschacébé n'a ressenti toutes les douleurs du fils d'Oualissi, du malheureux Chactas ? qui, comme lui, n'a point tendrement aimé la fille du pays des Palmiers, la trop crédule et trop sensible Atala ?

» Oui, Messieurs, continue l'orateur, le sentiment de la mélancolie est l'ame de toutes nos jouissances ; c'est elle qui préside même à l'arrangement comme au luxe de nos jardins

» Oui , c'est l'arbre qui ombrage les tombeaux , c'est
» le triste et lugubre cyprès qui sert d'accès au
» temple de l'amour et lui prête un abri tutélaire «.

M. Boïeldieu s'étend ensuite sur les effets singuliers
que la mélancolie produit dans les autres arts , dans
la poésie , dans la musique sur-tout , et dans la pein-
ture.

» Je t'en prends à témoin , dit-il , ô toi qui fus
» si justement surnommé le Raphaël de la France ,
» lorsqu'au milieu des jeux des bergers d'Arcadie ,
» tu plaças un monument funèbre , lorsque tu y
» traças ces mots : *Et in Arcadia ego* ; sans doute ,
» tu éprouvas toi-même le sentiment mélancolique
» et délicieux que devait produire sur l'ame du spec-
» tateur la vue de ce monument et de son inscription.

» Mais , continue l'orateur , qui oserait douter de
» la puissance de la mélancolie , quand elle seule nous
» attire et nous retient aux jeux de Melpomène ?
» bannissez-en la tristesse et la pitié , vous en dé-
» truirez tout l'effet. Le législateur du Parnasse
» français en était bien persuadé lorsqu'il disait :

- » Ainsi , pour nous charmer , la tragédie en pleurs
- » D'OEdipe tout sanglant fit parler les douleurs ,
- » D'Oreste parricide exprima les alarmes ,
- » Et , pour nous divertir , nous arracha des larmes «.

» C'est principalement sur nos théâtres lyriques
» que la mélancolie marche en souveraine. Oui , là ,
» pour nous captiver et nous plaire , le peintre en

» emprunte les sombres couleurs , le poète en parle
 » le triste langage , et le musicien en fait entendre
 » les accents douloureux et plaintifs «.

C'est ainsi que l'orateur montre que tous les arts , que ce que la nature offre de grand et de majestueux , ce que la religion même présente de plus vénérable et de plus sacré , tout nourrit et entretient dans les âmes tendres et sensibles cette précieuse mélancolie , fille des passions douces et bienfaisantes. Il termine son discours par présenter les effets de la mélancolie sur l'esprit et sur le cœur de ce sexe qui compose la moitié et fait l'ornement de l'espèce humaine ; c'est-à-dire qu'il considère la mélancolie comme une sorte de vertu morale , sur-tout dans les femmes.

» Celle qui ne respire qu'au milieu des jeux
 » et des plaisirs , qui sans cesse rit , danse et folâtre ,
 » ne saurait , si je ne me trompe , éprouver de passion
 » réelle et véritable. L'amour et l'amitié , comme les
 » beaux arts eux-mêmes , ne seront jamais rien pour
 » elle.

» Oh ! combien à mes yeux est plus intéressante
 » cette beauté simple et naïve , dont le regard ten-
 » dre et modeste , le teint un peu décoloré , la dé-
 » marche incertaine et quelquefois languissante ,
 » décèlent une âme de feu qui suffit à peine au sen-
 » timent qui la remplit et la dévore.

» Douée de tout ce qui peut enchanter et plaire ,
 » elle a , j'aime à le croire , toutes les vertus pro-
 » pres à faire des heureux.

» Vous donc , jeunes et vaillants guerriers qui , sur
 » le pas d'un nouvel Alcide , avez porté la gloire
 » du nom français jusqu'aux bornes du monde ,
 » qui avez cueilli l'olivier de la paix non loin des
 » bords glacés du Tanais , venez déposer vos tro-
 » phées et vos couronnes aux pieds de celle qui ,
 » gémissant d'une longue absence , sut , au milieu
 » de la solitude et dans le silence des déserts , vous
 » conserver un cœur fidèle ; seule , elle est digne
 » de vos hommages. Dans un juste sentiment de
 » tendresse et de reconnaissance , hâtez-vous d'allu-
 » mer pour elle les flambeaux d'hyménée. Ses
 » chants solennels , comme ceux de la paix que nous
 » venons de célébrer , seront doux à l'oreille de
 » la patrie «.

TELS sont , Messieurs , les travaux de l'Académie
 dans la classe des belles-lettres. En vous en rendant
 compte , son désir n'est point de capter vos suf-
 frages ; quelque jalouse qu'elle soit de les mériter ,
 son unique ambition est de vous prouver que ,
 dans les lettres comme dans les sciences , elle a
 cherché à être utile ; car , Messieurs , qu'on ne s'y
 trompe point : si les muses sévères semblent consacrer
 toutes leurs veilles à l'avantage et au bien de
 la Société , les muses agréables et quelquefois
 badines se plaisent à embellir la vérité , à la faire
 goûter aux hommes qu'elle pourrait rebuter par
 son austérité ; c'est aux lettres qu'appartient sur-tout
 le burin de l'histoire , et dans quelle époque plus
 brillante peut-elle exercer son talent ? C 4

Quand nos derniers neveux liront des faits inouis , extraordinaires , incroyables pour tous ceux qui n'en ont pas été les témoins , ils croiront parcourir , avec une surprise mêlée d'admiration , les merveilles des temps fabuleux ; ils imagineront une multitude de héros dans un seul homme , et leur imagination indécise sera également étonnée et de la vaillance du vainqueur et de la modération du pacificateur. Nous avons le bonheur de vivre sous le règne le plus brillant qui ait jamais existé. Une paix générale et durable , présent de l'immortel NAPOLÉON , va unir , par les liens d'une intime fraternité , les quatre parties du monde. Il n'y aura plus désormais entr'elles de combats que ceux d'une noble émulation , de cette émulation qui vivifie les sciences ; le commerce , les arts agréables et les arts utiles.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. OBERLIN ,

Par M. GOURDIN.

En parlant des travaux des Académiciens non résidents , nous avons , Messieurs , un triste devoir à remplir , celui d'orner au moins de quelques fleurs l'urne vénérable d'un de nos confrères qui , pendant une longue suite d'années , a su réunir en sa personne et les qualités d'un excellent citoyen et celles d'un savant distingué. Son éloge , tracé par plus d'une main habile , est connu du public. Pour le faire , il

suffisait presque de le nommer. JÉRÉMIE-JACQUES OBERLIN, professeur et bibliothécaire à Strasbourg, sa patrie, membre de l'Institut et de plusieurs sociétés savantes, est assez avantageusement connu dans tout le monde littéraire, par nombre d'ouvrages écrits en latin et en français, remplis de recherches profondes et de critiques judicieuses, mais sur-tout par ses belles éditions des meilleurs auteurs classiques. L'Académie de Rouen se glorifiait de le compter au nombre de ses membres non résidents depuis 1775, et il ne laissa jamais échapper une occasion de lui témoigner sa reconnaissance et son attachement. C'était un devoir doux et cher pour lui de faire à ses confrères l'hommage des productions dont il enrichissait la république des lettres. Laissons à la plume équitable du secrétaire de la société de Strasbourg, le soin de tracer le portrait de ce savant estimable : » Oberlin, dit-il, était simple dans » ses discours et dans ses manières, plein de candeur et d'affabilité dans ses relations privées. Désintéressé pour lui-même, il ne montra jamais d'inquiétude et d'empressement que pour le bien public ; jamais il ne sollicita de fonctions politiques, mais il fit le sacrifice de sa retraite et de ses penchants studieux, quand le vœu de ses concitoyens l'appela pour les administrer «.

~~~~~

PRIX DÉCERNÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE.

L'Académie avait proposé, il y a deux ans, pour sujets de prix, dans la classe des Belles-Lettres, l'*Eloge de M. de Crosne*, ancien intendant de Rouen, et celui de *J.-B. Descamps*, fondateur de l'école gratuite de dessin de cette ville. Aucun mémoire ne lui étant parvenu l'année dernière, elle a cru devoir remettre les deux sujets au concours.

Trois *éloges* de M. Descamps lui ont été adressées. La compagnie a jugé digne du prix celui qui a pour épigraphe : *ut pictura poesis*, quoiqu'on puisse lui reprocher quelques longueurs et des négligences faciles à corriger.

Cet éloge ( qui a été lu dans la séance publique et dont on trouvera ci-après l'extrait ) a pour auteur *M. de Sesmaisons*, de Rouen, ancien élève de J.-B. Descamps.

---

*EXTRAIT de l'Éloge de Jean-Baptiste Descamps, peintre du Roi, fondateur, premier directeur et professeur de l'École gratuite de peinture, sculpture, gravure et architecture de Rouen, par M. DE SESMAISONS.*

» Si la gloire pouvait toucher les morts, quelle  
» satisfaction goûterait J.-B. Descamps, en voyant

» une Académie renommée s'occuper de son souvenir et mettre un prix à son éloge.

» L'éloquence, qui loue les grands rois, qui raconte les exploits des grands capitaines, sauve aussi de l'oubli les veilles des gens de lettres et les travaux des artistes «.

Le savant et l'artiste, dit l'orateur, ont un grand avantage sur le conquérant; celui-ci ne se survit que par l'histoire, ceux-là subsistent par leurs ouvrages de longs siècles après qu'ils ne sont plus.

Après avoir montré toutes les parties qu'exige la peinture, et qui fait de l'artiste qui les possède une *espèce de prodige*, il termine son exorde par cette transition: » mais je me laissais entraîner. . . . Je parlais des arts. . . . C'est de l'artiste que nous regrettons tous que je dois m'occuper «.

L'orateur divise son discours en deux parties; dans la première, il suit J.-B. Descamps, né à Dunkerque, le 14 juin 1714, depuis son enfance jusqu'à l'établissement de son école à Rouen. Je dis dès son enfance, parce qu'il est des hommes dont les premiers pas dans la carrière qu'ils ont suivie, ont de quoi intéresser, et tels furent ceux de Descamps par les obstacles qu'il éprouva de la part de sa famille, » mais dès qu'il lui fut permis de suivre son goût, il se nourrissait de l'étude de l'école flamande. On sait à quel point elle a poussé le coloris. Descamps copiait sans cesse les ouvrages des maîtres les plus célèbres; son ame se rem-

» plissait de la science des Rubens et des Vandick ;  
» leurs couleurs se formaient sur sa palette , mais  
» un instinct secret lui faisait désirer quelquefois  
» cette précision de dessin , cette élégance de formes  
» qui semblent n'être le partage que de la seule école  
» d'Italie , et il résolut d'aller à Rome.

» Quel jeune cœur ne se sent enflammer au seul  
» nom de Rome ! C'est là que les grands talents ont  
» formé les grands maîtres. «

Descamps ne fut cependant point assez heureux pour suivre son projet d'aller étudier les chefs-d'œuvres que cette grande ville présente de tous côtés. Ses parents , dont il était le fils unique , y mirent obstacle. » Jeune homme , s'écrie ici l'orateur , que  
» ton cœur est partagé ! Mais tu cèdes. Ah , sans  
» doute , les conseils de ton père et le bonheur de  
» ta mère te paraissent préférables à la gloire que  
» les arts te promettaient . . . . .  
» Que l'éloge du talent ne nous fasse point oublier  
» celui du cœur. Il est beau d'être né avec du  
» génie , il est plus heureux encore d'être né avec  
» un cœur sensible. Descamps apprend que sa mère  
» est malade ; il jette ses pinceaux ; il fait à pied  
» la route ( de Paris à Dunkerque ) ; il arrive dans  
» les bras de cette mère chérie , et sa présence lui  
» rend la santé . . . . .

Descamps , après s'être acquis à Paris l'estime et la considération de Dulin , de Laneret et de Largilière , mérita par ses talents que Carle Vanloo lui

proposât de passer en Angleterre auprès de son frère. Descamps prit sa route par Rouen ; sa réputation l'y avait devancé , et M. de Cideville l'engagea à se fixer dans cette ville.

L'orateur saisit cette occasion pour tracer le portrait de ce magistrat , l'ami de Voltaire. Le portrait du fondateur de l'Académie de Rouen ne pouvait être étranger dans l'éloge d'un membre de cette même Académie. » Qu'il me soit permis, dit-il , de jeter une » fleur sur la tombe de M. de Cideville. Si je faisais » son éloge , je le donnerais pour modèle aux ma- » gistrats ; je l'appellerais le père des arts à Rouen et » le protecteur du mérite , mais je dois moins ici » lui offrir des louanges que l'hommage de nos re- » grets et de notre reconnaissance «.

Descamps , fixé à Rouen , s'y vit aussi-tôt entouré d'élèves nombreux empressés à suivre ses leçons. Ainsi se forma , par la bienveillance du Gouvernement , par les bienfaits de l'Hôtel-de-Ville et sous l'inspection de l'Académie , cette école qui servit de modèle à tant d'autres , et qui fut , à juste titre , surnommée l'*Ecole normande*.

Descamps publia les quatre volumes de ses *vies des peintres flamands* , ornés de frontispices et de portraits. Dans cet ouvrage » l'inimitable Fiquet » associa les graces de son burin à la touche spiri- » tuelle du peintre «.

L'orateur , en parlant des quatre tableaux allégoriques que Descamps fit pour la ville de Dunkerque ,

sa patrie s'exprime ainsi : » Comme un fils porte aux  
 » pieds de sa mère la couronne qu'on a posée sur  
 » son front , un artiste aime à ombrager son berceau  
 » des lauriers qu'il a cueillis «.

La ville de Rouen , également pleine de confiance dans les talents de Descamps , le chargea de la décoration du méridien de la Bourse , et d'acquitter *la reconnaissance du français envers cette vierge fameuse qui arracha la France aux anglais et rendit la liberté à sa patrie.* » Jeanne d'Arc , ajoute-t-il ;  
 » dans les habits de son sexe , tient en main cette  
 » redoutable épée , la terreur des ennemis et la  
 » force de son roi. Elle domine une belle fontaine  
 » dont les eaux abondantes sont pures comme l'ame  
 » de l'héroïne , et bienfaisantes comme sa vie «.

» Ce que notre professeur appelait ses délasse-  
 » ments eût été pour tout autre que lui des travaux  
 » considérables ; c'est ainsi que , pour se distraire ,  
 » disait-il , il décorait les maisons de ses amis , et  
 » qu'il composait des mémoires pleins d'intérêt sur-  
 » tout ce qui peut tenir aux arts , aux manufactu-  
 » res , à l'agriculture , etc. : rien ne lui était étran-  
 » ger ; il embrassait tout ce qui pouvait contribuer  
 » à la prospérité publique , et jamais ces laborieuses  
 » occupations n'ont dérangé un instant l'instruction  
 » de son école : elle était l'objet de sa plus constante  
 » application «.

Le Gouvernement , qui savait apprécier le bien qui résultait d'une école dont sortait nombre d'élèves

distingués , accorda un traitement au professeur , et le corps de ville y ajouta des marques particulières de considération et de gratitude envers un homme qui méritait si bien de la cité.

» L'académie de peinture , en corps , voulant  
 » lui donner une preuve de son estime et de sa  
 » bienveillance , lui fit présenter le désir de le  
 » compter parmi ses membres. Le professeur , d'au-  
 » tant plus sensible à cette marque de distinction  
 » qu'elle était presque sans exemple , remercia avec  
 » transport et s'occupa de son morceau de récep-  
 » tion avec cette noble défiance qu'inspire la mo-  
 » destie . . . . . Notre peintre avait été frappé  
 » de l'élégante coëffure des femmes du pays de  
 » Caux , qui fait si bien valoir les contours fins et  
 » délicats du visage , ainsi que de leur ajustement  
 » svelte qui donne tant de légèreté aux figures. Il  
 » peignit donc une jolie cauchoise occupée du soin  
 » de deux enfants. Le tableau , qui tient beaucoup  
 » de l'école flamande , excita une sensation générale ,  
 » et le professeur fut reçu académicien «.

Un anonyme fait remettre , en 1768 , à l'Académie française , une médaille d'or destinée au meilleur discours sur l'utilité des écoles gratuites de dessin en faveur des métiers.

» Notre laborieux professeur était malade en ce  
 » moment. Il oublie ses maux pour se livrer à la  
 » solution d'une question dont il connaissait toute  
 » l'étendue. En un jour et une nuit , il conçoit et

» termine sa dissertation où rien n'est oublié et où  
 » tout est développé avec chaleur. Le discours de  
 » Descamps remporta le prix . . . . .

» Mais s'il fut flatté de ce triomphe , il fut encore  
 » plus sensible à une nouvelle récompense qui met-  
 » tait au grand jour le mérite de ses élèves, et assi-  
 » milait, en quelque sorte , son école à celle de  
 » Paris. Le roi accorda un brevet de pensionnaire  
 » pour Rome à l'élève que le professeur désigne-  
 » rait. . . . .

» Mais hélas ! que peuvent les vertus et la gloire  
 » contre la faux du temps qui moissonne les ta-  
 » lents sans pitié ? . . . . . Les infirmités avertis-  
 » saient Descamps de sa fin prochaine ; déjà il  
 » avait écrit à l'Académie de Rouen pour demander  
 » la survivance de sa place en faveur de son fils ,  
 » et l'Académie s'était empressée d'accueillir les der-  
 » niers vœux d'un de ses membres qui jouissait de  
 » toute son estime. . . . . Quelques jours avant  
 » sa mort il se fait porter au milieu de ses enfants  
 » d'adoption. La tristesse est peinte sur leurs vi-  
 » sages , il s'efforce de les consoler en leur cachant  
 » ses souffrances et son émotion. Il ne peut plus  
 » leur donner de conseils , il leur prodigue ses  
 » caresses. Mais hélas ! c'en est fait !..... Quel ta-  
 » bleau que celui d'un peintre mourant au milieu  
 » de ses élèves , et attachant ses derniers regards  
 » sur les beaux arts qu'il a chéris !

P R I X P R O P O S É P O U R 1808.

L'Académie propose , pour sujet d'un prix consistant en une médaille de la valeur de 300 francs , qui sera décernée dans sa séance publique de 1808 , la question suivante :

*Déterminer les moyens les plus propres à écarter les dangers qui pourraient résulter , pour les mœurs , du rassemblement des ouvriers de l'un et de l'autre sexe , dans les ateliers.*

Les mémoires devront être adressés , francs de port , à M. Gourdin , secrétaire de l'Académie , pour la classe des belles-lettres , avant le 16 juillet , époque de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents sont seuls exclus du concours.

---

---

**SCIENCE S ET ARTS.**

---

**R A P P O R T**

*Fait par M. VITALIS , secrétaire perpétuel de  
l'Académie , pour la classe des Sciences.*

**M E S S I E U R S ,**

Ce jour ramène la séance solennelle que vous consacrez périodiquement à l'examen public des travaux qui vous ont occupés pendant le cours de l'année académique.

Loin de vous , Messieurs , la frivole pensée de vouloir par-là attirer sur vous les regards et recueillir des applaudissements.

L'usage que vous avez sagement adopté de rendre compte chaque année à vos concitoyens de l'emploi de votre temps , reconnaît un motif plus noble et plus digne des fonctions que le titre honorable dont vous êtes revêtus vous appelle à remplir.

Le littérateur , le savant et l'artiste , tout occupés de leurs devoirs , ne songent qu'aux moyens de s'en bien acquitter , et ferment prudemment l'oreille à la voix souvent trompeuse de la louange , et au vain bruit des applaudissements.

L'Académicien ne demande que des conseils et des lumières; en mettant ses travaux sous les yeux du public, il veut savoir s'ils méritent de lui être présentés. En exposant ce qu'il a fait, il cherche à s'assurer s'il ne lui eût pas été possible de faire plus encore ou de faire mieux. Il ne parle de ses productions que pour en faire hommage à ses concitoyens, et les inviter à en partager avec lui les résultats utiles qu'ils pourraient offrir.

Or, Messieurs, ces lumières, ces conseils auxquels nous attachons tant de prix, où pourrions-nous les rencontrer plus sûrement qu'au milieu de l'assemblée qui vient honorer de sa présence la solennité qui nous réunit, et qui vous a déjà donné tant de fois des témoignages flatteurs de son indulgente bienveillance ?

L'utilité est, à proprement parler, le cachet des sciences et le rapport particulier sous lequel elles peuvent espérer d'intéresser et de plaire.

C'est sous ce point de vue, Messieurs, que je vous prie de considérer le compte que je vais avoir l'honneur de vous rendre de cette partie des travaux de l'Académie qui regardent les sciences et tous les arts qui en dépendent.

Si ce point de vue est moins agréable que ceux qui se découvrent à chaque pas dans les champs fleuris de la littérature, il mérite du moins de fixer l'attention par l'importance des faits dont la décou-

verte et les heureuses applications contribuent également aux progrès des sciences et à la prospérité de nos fabriques, de nos manufactures et de notre commerce.

---

## SCIENCES MATHÉMATIQUES.

### MÉCANIQUE.

M. *Delafontaine*, directeur-associé de la filature de MM. Delafontaine et compagnie, a fait hommage à l'Académie de plusieurs exemplaires d'un *mémoire*, imprimé, *sur les rouages en général et sur les divers engrenages*.

L'Académie a accueilli cette nouvelle production de M. Delafontaine, avec le même intérêt que celles dont il lui avait précédemment fait part.

= M. *Pouchet*, mécanicien à Rouen, rue S. Nicolas, vous a fait parvenir une brochure ayant pour titre : *Le numérotage des cotons filés*.

Cet opuscule, sur lequel l'Académie s'est abstenue de prononcer, d'après ses réglemens, puisqu'il a été rendu public par la voie de l'impression, est celui d'un mécanicien habile qui joignait aux talents les qualités les plus estimables. La mort vient de l'enlever aux besoins de l'industrie. Puissent ses utiles travaux exciter le zèle de ceux qui sont engagés dans la carrière qu'il a si honorablement parcourue !

= M. *Vitalis* a offert à l'Académie la traduction qu'il a faite d'un ouvrage anglais, intitulé : *Traité sur les moulins*, par John Banks, professeur de physique expérimentale, à Edimbourg.

Ce traité est divisé en quatre parties : la première traite du mouvement circulaire ; la seconde, du *maximum* des corps, des machines, etc. en mouvement ; la troisième, de la vitesse de l'eau qui s'écoule ; la quatrième contient des expériences sur le mouvement circulaire, les roues à eau, etc.

MM. Lhoste et Meaume, nommés par l'Académie pour examiner cette traduction et lui en rendre compte, ont été empêchés, par leurs occupations, de faire leur rapport.

## S C I E N C E S P H Y S I Q U E S.

### H I S T O I R E N A T U R E L L E. — *Géologie.*

M. *Torcy*, architecte à Rouen, a adressé à l'Académie une lettre dans laquelle il annonce la conversion du silex de toutes couleurs en une substance terreuse dont il décrit les propriétés, et qu'il croit pouvoir être employée utilement dans la fabrication de toutes les sortes de poteries destinées à éprouver l'action long-temps continuée du feu le plus violent.

Organe de la commission nommée pour cet objet, M. *Vitalis* a présenté, dans un rapport, les observations suivantes sur cette découverte géologique :

L'analyse chimique , dit-il , a démontré à la commission que la terre regardée par M. Torcy comme provenant de l'altération des cailloux , était , sur 100 parties , composée de 96 parties de silice et d'un peu d'alumine colorée par l'oxide de fer.

Cette composition est la même que celle des silex , d'après les analyses de MM. Klaproth et Vauquelin : ce qui a fait penser à la commission que la terre dont parle M. Torcy , au lieu de provenir de la métamorphose des cailloux en substance terreuse , pourrait bien n'être que la réunion des éléments qui doivent un jour donner naissance au silex.

La commission a appuyé son opinion de l'autorité des naturalistes les plus célèbres , tels que Wallerius , Romé de Lisle , et de l'immortel Linnæus , qui regardent comme certain que quelques composés terreux pouvaient se convertir en silex.

Gillet-Laumont , Girod - Chantrans , et plusieurs autres observateurs modernes ont reconnu la transition graduelle d'une matière à l'autre. Ils ont vu dans le même bloc la craie dans son état naturel passer peu-à-peu à celui de pierre blanche , dure et compacte , prendre ensuite une teinte rembrunie , devenir de plus en plus translucide , et parvenir enfin à l'état de silex parfait.

La commission regarde cette opinion comme beaucoup plus vraisemblable que celle qui a été adoptée par M. Torcy , et qui ne repose d'ailleurs sur aucun fait positif.

Quant à l'usage que l'on pourrait faire du silex à l'état terreux où M. Torcy l'a présenté dans les nombreux échantillons qu'il nous a remis, la commission pense que cette terre ne pourrait être utile qu'autant qu'elle se trouverait en grandes masses : ce qui est fort douteux.

La commission a pensé au surplus qu'on devait savoir gré à M. Torcy du zèle avec lequel il s'occupe d'éclairer quelques parties de la géologie. Elle a invité M. Torcy à vouloir bien continuer ses recherches, et à faire part à l'Académie des résultats intéressants qu'il pourrait obtenir.

#### *Ichtyologie.*

Mademoiselle *Lemasson-Legolft*, avantageusement connue en littérature par des *lettres* très-intéressantes sur l'éducation, et dans les sciences naturelles par un ouvrage ingénieux qui a pour titre *Balance de la nature*, et dans lequel l'auteur balance en effet le mérite des principaux objets de la nature, mademoiselle Lemasson a présenté à l'Académie un mémoire où elle donne la description du poisson connu des naturalistes sous le nom de *Lompe*.

Ce poisson, dit M. Deu dans le rapport que vous l'avez chargé de faire sur ce mémoire, est de la classe des *branchiostèges* (poissons cartilagineux à branchies libres), du genre des cycloptères (poissons à nageoires pectorales, rapprochées en cercle), et s'appelle vulgairement *Lièvre de mer*. Le savant

Dicquemare l'avait nommé *le Riche*, à cause de sept rangs de tubercules blancs dont il est orné.

Parente et élève de Dicquemare, sous les yeux duquel elle a fait la description du lompe, mademoiselle Lemasson entre dans tous les détails propres à donner une idée exacte de sa forme extérieure, de ses proportions, de la situation respective des diverses parties dont il est formé et de ses couleurs. La dissection anatomique lui offre ensuite les moyens de décrire les organes intérieurs.

L'auteur appelle particulièrement l'attention sur une plaque circulaire ou coquille annelée qui se trouve entre les deux nageoires pectorales du lompe, et qui lui sert à s'attacher fortement aux rochers et aux pierres. D'après les observations de mademoiselle Lemasson, l'adhérence subsiste encore après la mort, et même après que la plaque a été séparée du corps du poisson. En appliquant cet organe à un carreau de marbre, mademoiselle Lemasson souleva cette masse, quoiqu'elle fût du poids de huit livres.

L'auteur ayant remarqué beaucoup d'analogie entre la manière dont les lompes, les anémones et les grands polypes de mer s'attachent aux corps solides, donne à cette occasion l'extrait d'une dissertation de son savant instituteur, insérée dans le journal de physique, mois de juillet 1784, dans laquelle il explique un phénomène semblable dans les polypes de mer.

Nous devons , dit M. Deu , à l'attachement de mademoiselle Lemasson-Legolft pour son respectable maître , et à son zèle éclairé pour les progrès de l'histoire naturelle , la conservation des manuscrits du célèbre Dicquemare. Ils renferment la suite de ses recherches sur les mollusques. Mademoiselle Lemasson possède en outre soixante-dix planches gravées , jusqu'en 1789 , aux frais de l'ancien gouvernement , et , jusqu'en 1792 , aux frais du gouvernement qui lui a succédé. Ces planches font partie de quatre-vingt-quatre dessins de l'abbé Dicquemare , dont il reste encore quatorze à graver. Mademoiselle Lemasson a terminé les dessins et rédigé les mémoires ; il serait bien à désirer que des circonstances favorables pussent en permettre la publication.

En terminant son rapport , M. Deu donne aux talents et aux travaux de mademoiselle Lemasson-Legolft des éloges que l'Académie a unanimement approuvés.

= M. Mesaize a communiqué à l'Académie une notice sur un squalé très-grand ( *squalus maximus* ) , pêché à Yport , département de la Seine-Inférieure , dans le courant du mois de novembre 1806.

Quelques-uns des détails donnés par notre confrère , sont tirés de plusieurs lettres qu'il a reçues tant de M. Troque , apothicaire à Fécamp , que de M. Patey , négociant , de la même ville , auxquels il s'était adressé pour se procurer quelques rensei-

guements au sujet de ce poisson; les autres sont le fruit de ses propres observations, faites sur le poisson même.

Ayant appris, dit M. Mesaize, que le poisson péché à Yport était déposé à Rouen, dans une auberge nommée la Ville-de-Fécamp, fauxbourg Cauchoise, je m'y transportai le 14 janvier 1807, et je trouvai que la peau du poisson, lisse, de couleur noirâtre et assez mal bourrée de paille, était dans le plus mauvais état, détruite même en quelques endroits par la putréfaction.

M. Mesaize donne les dimensions des nageoires dorsales, pectorales et caudales, du crâne et de quelques autres parties du corps de l'animal; mais il observe que ces proportions sont très-inexactes et peu d'accord avec les dimensions qui auraient été prises sur l'animal peu de temps après sa mort, vu l'état de dessication, de mutilation même où le poisson lui a été présenté. Quoique nous n'ayons pu, ajoute notre confrère, réunir toutes les parties, nous en avons cependant assez vu pour ne pas douter un instant que le poisson d'Yport ne soit le squalé très-grand des naturalistes. Sa longueur était de vingt-sept pieds; sa chair a été vendue à des cultivateurs pour servir d'engrais à leurs terres.

Une lettre de M. Patey à M. Mesaize, apprend que le 15 décembre 1806, un poisson semblable à celui d'Yport a échoué à la grande vallée, au bas de la rivière de Paluel.

## MÉTÉOROLOGIE.

M. *Vitalis* vous a présenté le tableau général des observations météorologiques qu'il a faites à Rouen, 1° pendant l'an 13 ; 2° pendant les trois premiers mois dix jours de l'an 14 ; 3° pendant l'année 1806.

Ces tableaux sont imprimés dans l'Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure , pour l'année 1806 , et font suite aux tableaux météorologiques du même auteur , insérés dans les Annuaire de notre département , depuis l'an 11.

## CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

M. *Luton*, inventeur de la dorure sur cristal français, demeurant à Paris, a fait parvenir à l'Académie un flacon de cristal portant une étiquette qu'il annonçait être inattaquable aux acides.

Il résulte du rapport que l'Académie avait chargé M. Robert de lui faire sur cette invention, 1° que les caractères noirs peints sur la bande d'émail blanc qui sert de fond à l'étiquette, cèdent à l'action de l'acide sulfurique étendu d'eau, et que la peinture, détrempée par cet acide, s'enlève ensuite complètement par un frottement léger. Cependant la forme des caractères reste encore apparente sur l'émail blanc, parce qu'ils paraissent y avoir été découpés d'avance, de telle sorte qu'ils reprennent par la transparence la même saillie que l'émail faisait lui-

même sur le cristal. M. Luton a donc , sous ce rapport , vaincu une grande difficulté , et rendu quelque service aux arts chimiques.

Il résulte 2° que ce genre d'application des émaux sur cristal , et pour le même but , est connu depuis long-temps dans les pharmacies d'Allemagne. Le rapporteur a mis sous les yeux de l'Académie un flacon de cristal étiqueté de la même manière que celui de M. Luton. Il observe que la vignette , le fond de la vignette et les caractères eux-mêmes ont résisté à toutes les épreuves qu'il a fait subir au flacon de l'artiste de Paris , et qu'il n'y a que les agents capables d'user le verre par le frottement , ou tout autre moyen , qui puissent faire disparaître les étiquettes allemandes.

M. Robert attend des talents de M. Luton qu'il perfectionnera son travail , qui ne pourra manquer , dit-il , d'être utile et d'autant plus agréable en France , qu'un dessin plus soigné , une peinture plus délicate , des vignettes plus gracieuses lui donneront une supériorité décidée sur les formes dures et bizarres que les allemands emploient dans la confection de leurs étiquettes.

= M. *Delavigne* a soumis à l'Académie des échantillons de la faïence , façon anglaise , qu'il fabrique à Ingouville , près le Havre.

La faïence de M. *Delavigne* , disent MM. *Mesaize* et *Robert* , chargés de vous en rendre compte , ré-

siste parfaitement au feu et au passage brusque du chaud au froid et du froid au chaud. La couverte ne cède point à l'action de l'acide nitrique bouillant, quoiqu'elle se laisse légèrement entamer par la pointe d'un couteau, inconvénient qu'il est aisé de faire disparaître. L'élégance des formes se trouve réunie à la solidité et à la salubrité.

MM. les commissaires pensent que l'établissement de M. Delavigne mérite d'autant plus les encouragements du gouvernement que la terre argileuse dont se sert ce fabricant est abondamment répandue dans le département, et que ce n'est que par des recherches assidues, des soins constants, des dépenses considérables, des sacrifices nombreux que M. Delavigne est parvenu à nous fournir, à un prix très-moderé, une faïence qui ne le cède en rien à celle du même genre qui sort des fabriques anglaises.

M. Delavigne a établi un dépôt à Rouen, rue de la Vicomté, n° 31.

#### *Alcalimétrie, etc.*

M. Descroizilles a fait hommage à l'Académie de deux brochures; l'une est intitulée: *Notice sur les alcalis du commerce*; l'autre: *Notice sur l'aréométrie*.

Ces deux notices sont les mêmes que celles qui ont été présentées manuscrites, par l'auteur, en l'an

12 et en l'an 13, et dont il a été rendu compte à ces deux époques.

*Fabrication de quelques Sels métalliques.*

Le même membre vous a communiqué des *Notices sur quelques Sels métalliques employés dans les arts.*

Notre confrère présente d'abord une observation générale sur la *Saturation des dissolutions métalliques*. Je n'ai jamais pris la peine, dit-il, de ne mettre en dissolution que la quantité de métal justement nécessaire à la saturation d'une donnée d'acide ; j'ai toujours, au contraire, eu pour principe d'employer un excès de base qui se retrouve non dissous et sert à une autre dissolution. A ce moyen, la saturation s'opère bien plus promptement, et la concentration un peu plus ou un peu moins grande de l'acide ne peut avoir de résultat fâcheux.

M. *Descroizilles* parle ensuite du sulfate de cuivre, du sulfate de zinc et du muriate d'étain.

Les pyrites, remarque l'auteur, ne fournissent qu'un sulfate de cuivre assez impur ; l'art fabrique ce sel avec un grand avantage en combinant, par la combustion, l'oxigène, le soufre et le cuivre.

Cependant, dès 1785, M. *Descroizilles* soupçonna qu'il était possible d'obtenir le sulfate de cuivre plus économiquement encore, en combinant immédiatement avec l'oxide sulfurique, l'oxide incomplet de cuivre, connu sous le nom d'*écailles* ou de *battitures*. Quelques essais lui suffirent pour trouver le

moyen le plus convenable d'opérer la combinaison. Notre confrère pratiqua ce moyen pendant les années 1786 et 1787 : deux hommes fabriquaient par jour 300 kilogrammes de sulfate de cuivre, et ne dépensaient que pour six francs de combustible ; mais les battitures devinrent tellement impures, à raison du carbonate de chaux et du fer qui s'y rencontraient, que, d'une part, il se formait en pure perte une assez grande quantité de sulfate de chaux, et que, de l'autre, on n'obtenait plus qu'un sulfate mixte de cuivre et de fer, ce qui obligea M. Descroizilles à renoncer à la fabrication du sulfate de cuivre ; mais il serait facile aux entrepreneurs des manufactures de cuivre, continue M. Descroizilles, d'éviter cette adultération de l'oxide de cuivre, et, dans cette supposition, il y aurait, suivant lui, beaucoup d'avantage à fabriquer le sulfate de cuivre de la manière suivante :

Dans des terrines de grès on met pour chacune 5 kilogrammes d'écaillés de cuivre, et on y délaye vivement un dixième d'acide sulfurique concentré. Le mélange se tuméfie, s'échauffe et durcit en trois minutes ; mais, pendant qu'il est encore mou, on l'étend rapidement, au moyen d'une spatule de cuivre, sur la surface interne de la terrine où il reste tuméfié et consolidé. On place à fur et à mesure les terrines dans une étuve ; la matière s'y sèche promptement ; on retire alors ces terrines une à une, et on verse dans chacune d'elles, et sans

déformer la croûte répartie sur toute la terrine, un nouveau dixième d'acide qu'on distribue le plus exactement qu'il est possible sur le mélange, en commençant par la partie supérieure d'où l'acide s'étend peu-à-peu à la partie inférieure. On replace les vases dans l'étuve d'où on ne les retire que lorsqu'après dix arrosements successifs la dernière dose d'acide paraît combinée, et que la matière très-sèche et devenant de plus en plus poreuse facilite d'autant le concours indispensable de l'oxigène atmosphérique (1). Dans l'espace de cinq jours, la combinaison s'opère parfaitement, la matière se détache avec facilité : elle n'est point déliquescence et ne contient point d'acide en excès. Le contraire arrive si, vers les derniers arrosements, on laisse la matière devenir pâteuse. . . . On conduira donc l'opération avec les soins qui ont été recommandés plus haut ; on délayera ensuite la masse dans une quantité d'eau suffisante : on tirera la liqueur à clair,

---

(1) Pour démontrer la nécessité du concours de l'oxigène, lors de la dissolution du cuivre par l'acide sulfurique, M. Descroizilles invoque l'expérience qui suit : Dans un mortier de verre, mettez un gramme de limaille de cuivre, et versez par-dessus 15 décigrammes d'acide sulfurique concentré ; triturez fortement pendant une demi-heure environ ; au bout de ce temps, la combinaison est achevée sans perte et sans excès d'acide, ce qui n'a pas lieu après une digestion des mêmes matières continuée pendant vingt-quatre heures, dans un matras et à l'aide de la chaleur.

on la fera évaporer dans une chaudière de plomb, et on mettra enfin à cristalliser.

Pour obtenir des cristaux isolés et de la grosseur dont on les trouve ordinairement dans le commerce, c'est-à-dire depuis le volume d'une aveline jusqu'à celui d'une grosse noix, notre confrère employa le procédé qui suit, et qu'il décrit en ces termes :

» Mes cuves à cristalliser étaient de plomb, de forme cylindrique, et avaient un mètre de hauteur sur à-peu-près un mètre de diamètre; j'y distribuais, par étages de cinq centimètres, des faux-fonds de plomb laminé, partagés chacun en quatre parties; chaque partie était supportée par une bande de plomb de cinq centimètres de largeur et de cinq millimètres d'épaisseur. Ces bandes de plomb, de la longueur de trois décimètres, étaient ployées en demi-cercles. Les étages s'élevaient jusqu'à un décimètre de l'orifice du vaisseau à cristalliser. Je versais de la dissolution cuivreuse à cinq centimètres au-dessus du dernier étage, et je recouvrais le tout par une couche d'eau de cinq centimètres; par ce moyen, j'obtenais, en une seule fois, environ 300 kilogrammes de beaux cristaux bien isolés, plus aplattis, il est vrai, et plus alongés que ceux du commerce. J'obtenais à volonté des cristaux plus ou moins gros, suivant le degré de concentration de la liqueur, et celui de sa température au moment où on la verse dans la cuve à cristalliser; je faisais aussi varier le volume des cristaux en accélérant ou en retardant

le refroidissement. J'ai eu quelquefois des cristaux qui pesaient plus d'un hectogramme «.

= Avant 1785 ( c'est toujours M. *Descroizilles* qui parle ), on ne connaissait guère en France d'autre sulfate de zinc que celui qui venait de Saltzbourg. Ce sel peu blanc est fortement altéré par du fer et par du cuivre ; il a aussi le défaut d'être un peu déliquescent.

» J'ai fait de grandes quantités de sulfate de zinc par la combinaison immédiate de l'acide sulfurique, soit avec le zinc venant de l'Inde, soit avec son oxide venant d'Angleterre. Mon sulfate a, de suite obtenu la préférence ; il était très-beau, très-pur et à meilleur marché que celui d'Allemagne, qui depuis n'a pu soutenir la concurrence «.

M. *Descroizilles* annonce qu'il a fait aussi du sulfate de zinc, mais en petite quantité, en traitant la calamine avec les eaux mères des fabriques de sulfate de fer de Beauvais ; il ajoute que ce procédé est très-facile et très-économique..... A coup-sûr, dit-il, en pratiquant ce moyen aux environs de Liège et de Salzberg, le sulfate de zinc ne coûterait pas plus que le sulfate de fer.

Le sulfate de zinc ne se trouve point dans le commerce sous la forme régulière et cristalline qu'il offre dans les laboratoires de chimie, mais en grosses masses triangulaires, terminées en biseau, pesant environ 25 kilogrammes, et présentant dans leur

cassure un tissu grênu, analogue à celui du sucre des cannes. Ces masses s'obtiennent par la fusion des cristaux à une douce chaleur qui enlève un peu d'eau de cristallisation. On fait ensuite refroidir, on agite et on comprime dans un moule la masse saline tandis qu'elle est encore un peu molle.

Notre confrère a observé que, pour donner un beau grain sacchariforme, le sel doit avoir un léger excès d'acide; car si le sulfate de zinc, au lieu de rougir le sirop de violette, verdit au contraire ce même sirop, le sel refuse alors de donner une masse composée de mêmes cristaux transparents. Ces cristaux sont tous opaques, d'un blanc mat, d'un grain très-dur, et se moulent difficilement.

= Le muriate d'étain, si utilement employé dans la teinture en rouge-des-Indes, et, pour quelques couleurs, sur l'indienne, coûtait 50 francs le kilogramme, en 1770, c'est-à-dire dans un temps où ces 50 francs représentaient, en argent, une valeur presque double. Il ne s'en consommait guère chaque année que 100 kilogrammes, dont la moitié était fabriquée par le célèbre Baumé, l'autre venait d'Hollande, sous le nom de *Sal Jovis*. Aussi-tôt que l'impôt excessif qui pesait sur le sel de gabelle fut supprimé, M. Descroizilles fabriqua le muriate d'étain, et en réduisit le prix à 5 francs le kilogramme; aussi la consommation de ce sel est-elle plus que centuplée en ce moment.

Ce sel se vend en menus cristaux assez semblables à ceux du sel d'Epsom, c'est-à-dire du sulfate de soude dont on est dans l'usage, en pharmacie, de troubler à dessein la cristallisation; cependant l'auteur de ces notices l'a obtenu en cristaux aussi beaux et aussi volumineux que ceux du sel de Glauber ou sulfate de soude des chimistes: il en porta même un baril de 100 kilogrammes à l'exposition des produits de l'industrie nationale, en l'an 10. Il obtenait ces cristaux en liquéfiant à une douce chaleur des menus cristaux bien égoutés; il laissait refroidir, puis, perçant la croûte qui s'était formée, il décantait la liqueur saline qui avait refusé de cristalliser, et il trouvait un superbe groupe de cristaux dont quelques-uns avaient plus d'un centimètre de grosseur.

J'ai vu arriver une époque, dit M. Descroizilles, où il ne m'a plus été possible d'obtenir des cristaux de ce volume; cette époque est celle où j'ai cessé d'employer, dans la fabrication du sel d'étain, l'acide muriatique que me fournissait la distillation des résidus bertholliens qui, comme on sait, contiennent du muriate de manganèse, du sulfate de soude, plus, de l'acide sulfurique libre..... Cet acide muriatique était fortement coloré et avait une odeur mixte d'acide muriatique et d'acide sulfureux; lors de son action sur l'étain, il se formait de grosses masses de soufre mou et verdâtre qui étaient dissoutes ensuite par le gaz hydrogène..... Il est donc vraisem-

blable , continue M. Descroizilles , que , dans mon travail précédent , un peu d'acide sulfureux restant uni à l'acide muriatique , il se formait avec l'étain un sel trisule dont le mélange avec une grande quantité de muriate d'étain lui donne la propriété de former , lorsqu'on le veut , de gros cristaux. Toujours est-il vrai que je n'ai pu en obtenir de tels à dater du moment où j'ai fabriqué le sel d'étain avec l'acide muriatique pur. Notre confrère croit utile de remarquer que néanmoins le sel d'étain en gros cristaux n'était pas moins estimé des teinturiers que celui qu'il fait maintenant.

M. Descroizilles rapporte ici un fait très-important à recueillir. Il savait que presque tout l'étain qui nous vient d'Angleterre contient  $\frac{1}{576}$  d'arsenic qu'on trouve sous la forme d'une poudre noire au fond des vaisseaux où s'opère la dissolution muriatique d'étain ; ainsi chaque millier de kilogrammes d'étain anglais ainsi dissous , doit laisser près de deux kilogrammes d'arsenic offrant l'apparence d'une poudre noire charbonneuse. On pouvait croire que le dépôt pulvérulent et noir dont il est ici question était du charbon provenant de la fusion de l'étain à travers les charbons , d'où il tombe dans l'eau pour y être réduit en grenailles. Mais M. Descroizilles ayant vu périr subitement chez lui des chiens et des chats , avec tous les symptômes d'empoisonnement , se rappela que , quelques jours auparavant , il avait jeté , près de l'égout qui tra-

verse la cour de ses ateliers , une assez grande quantité du dépôt qu'il avait regardé jusqu'alors comme un résidu purement charbonneux. Il en ramassa quelques portions qui , mises sur un charbon ardent , exhalaient une vapeur arsenicale bien caractérisée par son odeur d'ail. Les résidus du laboratoire donnèrent le même résultat.

La simple exposition de ce fait , par lequel M. Descroizilles terminè , dit-il , la première partie de ses notices sur les dissolutions métalliques , suffit pour éveiller l'attention de ceux qui font des dissolutions d'étain , et les mettre en garde contre les dangers effrayants auxquels la moindre négligence , sous le rapport dont on vient de parler , pourrait donner lieu.

= M. *Vitalis* a communiqué à l'Académie des *Observations sur un résidu provenant de la fabrication du sulfate de cuivre ( vitriol de Chypre ) , et sur les moyens d'en tirer un parti utile.*

L'auteur , après avoir indiqué en peu de mots le procédé suivi dans les ateliers pour fabriquer le sulfate cuivreux , observe que le résidu dont il s'agit ne provient que de ce qu'au lieu d'employer du soufre purifié , on se sert , dans quelques fabriques , des déchets que laisse le soufre brut ; il décrit les propriétés physiques de ce résidu , et développe la marche qu'il a suivie pour y découvrir la présence d'une certaine quantité de cuivre qui a échappé à

l'action du soufre , et qui se trouve mêlé à une portion de terre argileuse. Cette quantité de cuivre est telle que , sur seize parties du résidu soumis à l'analyse , il a retiré plus de dix parties de sulfate de cuivre dont il a mis un échantillon sous les yeux de l'Académie. La chimie a donc rendu ici un nouveau service aux arts.

*Art de la Teinture.*

M. *Vitalis* a présenté à la Compagnie un écrit intitulé : *Programme d'un Cours de Teinture , précédé d'un Discours dans lequel on établit la nécessité d'éclairer la pratique de l'art , des lumières de la chimie.*

Dans le discours qui précède le programme d'un cours de teinture , M. *Vitalis* s'attache à faire sentir aux élèves le besoin et la nécessité même de l'instruction , s'ils veulent obtenir des succès constants dans la pratique d'un art dont toutes les opérations sont fondées sur les principes de la chimie. Les autorités , les faits , le raisonnement viennent également à l'appui de cette vérité.

Les anglais eux-mêmes , dit l'auteur , ces voisins jaloux , ces orgueilleux rivaux , conviennent que c'est aux travaux des plus habiles chimistes que les français doivent la supériorité qu'ils ont en plusieurs arts et sur-tout dans celui de la teinture. ( *Home* , Essai sur le blanchiment des toiles. ) *Anderson* , dans son histoire du commerce , attribue à la per-

fection des teintures la prééminence des manufactures françaises sur celles des nations qui possèdent cependant de plus belles laines.

C'est des ateliers des manufacturiers-chimistes , continue l'auteur , que sortent les ouvrages les plus parfaits , les chefs-d'œuvre les plus propres à honorer l'art de la teinture et à lui faire , chez l'étranger , une réputation aussi brillante que durable. Il nomme , à cette occasion , les Wilmer , les Hausseman , les Bancroft , les Obercampf , etc.

Mais qu'est-il besoin , dit M. Vitalis , d'invoquer l'appui des autorités et d'entasser les faits ? Les plus faibles lumières de la raison suffisent pour convaincre de la nécessité de consulter les lois de la chimie dans un art dont tous les procédés sont autant d'opérations chimiques , et supposent par conséquent la connaissance des agents que la science met en œuvre.

L'auteur passe ensuite en revue les agents chimiques dont on se sert le plus ordinairement dans les ateliers de teinture , et avec lesquels le teinturier doit se familiariser en quelque sorte avant de se livrer à la pratique de l'art. La pratique est utile sans doute , mais elle ne dispense pas de la théorie ; elle ne peut , dans aucun cas , suppléer à cette dernière.

M. Vitalis combat avec force l'idée où sont quelques gens peu instruits , que l'étude de la chimie ,

dans ses rapports avec l'art de la teinture , est plus nuisible qu'utile. Il trace à ce sujet le portrait du vrai chimiste , et fait voir que c'est parce qu'ils étaient entièrement étrangers aux lois de la science , que certains teinturiers , que l'on regardait comme chimistes , sont tombés dans les écarts qu'on leur reproche. On plaint l'aveugle imprudent qui s'obstine à marcher sans guide ; mais son obstination ne prouvera jamais que ses yeux sont ouverts à la lumière. L'auteur expose ensuite l'ordre dans lequel il se propose de présenter les matières à l'attention de ses auditeurs.

Il distingue les couleurs en simples et composées. Les couleurs résultent de l'application des parties colorantes aux étoffes , soit immédiatement , soit à l'aide des *mordants*. Après avoir parlé des couleurs simples , il indique sommairement l'ordre dans lequel on doit combiner celles-ci pour obtenir les couleurs composées.

C'est ainsi qu'en cherchant à préparer des succès aux élèves , M. Vitalis essaie d'en assurer de nouveaux à l'art de la teinture.

= Le même membre a lu un *Mémoire sur la Teinture du coton en noir , au moyen du pyrolignite de fer.*

Rien ne prouve mieux , dit M. Vitalis , la disette où nous sommes de bons procédés pour donner au fil et au coton un noir solide et brillant , que la

multiplicité des recettes imprimées dans quelques ouvrages, ou pratiquées dans les ateliers pour teindre en noir cette substance végétale. Les méthodes dont on s'est servi jusqu'à présent ne donnent que des noirs très-imparfaits, ou bien elles exigent des frais trop considérables.

La découverte de l'acide pyroligneux a enfin ouvert une voie nouvelle, meilleure et plus économique.

M. Bosc, membre du tribunal, est le premier qui ait proposé d'employer l'acide pyroligneux combiné au fer, pour donner au coton un noir aussi beau que solide; mais M. Bosc n'a pas donné des détails assez étendus pour devenir utiles au plus grand nombre de ceux qui exercent l'art de la teinture.

M. Vitalis fait connaître des faits nouveaux, rectifie quelques inexactitudes échappées à M. Bosc, et entre dans tous les détails que comporte le sujet.

Pour procéder avec ordre, il traite, 1<sup>o</sup> de l'extraction de l'acide pyroligneux; 2<sup>o</sup> de la combinaison de cet acide avec le fer; 3<sup>o</sup> de la manière de teindre le coton en noir par le pyrolignite de fer.

Les développements donnés par l'auteur ne laissent rien à désirer sur chacune de ces parties.

Les lumières que M. Vitalis a répandues sur cet objet intéressant, rendront certainement plus facile l'exécution du procédé nouveau, et détermineront

sans doute les teinturiers à le mettre en pratique dans leurs ateliers.

= Le même membre a présenté à l'Académie des *Recherches sur la Teinture du coton en jaune , au moyen du peuplier* (1).

L'écorce et les jeunes branches de presque toutes les espèces de peuplier , traitées par l'eau bouillante, fournissent un bain colorant qui donne au coton , imprégné de dissolution d'étain , un jaune doré très-agréable, et qui résiste à l'air, aux acides et au savon, aussi bien que les jaunes tirés de la gaude, du bois jaune et du quercitron.

Le jaune de peuplier entre aussi très-bien dans les couleurs composées. Avec le bleu, on en obtient de belles nuances de vert et d'olive ; avec le rouge, il produit l'orangé, le souci, la couleur d'or, etc.

#### M É D E C I N E.

M. *Vigné*, docteur-médecin, membre de l'Académie, vous a communiqué une *Observation sur une inflammation de l'estomac*, à laquelle avaient succédé tous les signes de la suppuration, lorsqu'il fut appelé auprès de la personne malade.

Bientôt, malgré tous les secours qu'il a cru devoir lui porter, se sont manifestés les indices cer-

---

(1) Ces recherches ont été lues à la séance publique.

ains de la gangrène ; et l'on voyait , ainsi s'exprime l'auteur de l'observation , les traits du sujet s'effacer d'une manière plus effrayante à proportion que la chaleur , la douleur et la fièvre semblaient plus près de s'éteindre avec le principe de la vie ; le tronc et les extrémités , réduits au dernier état de maigreur , la peau terreuse et ridée , les ongles recourbés et livides , la voix faible et concentrée , la respiration et le pouls presque nuls , paraissaient présager une fin prochaine et inévitable.

Cependant cette même personne s'est parfaitement rétablie , et , quoique ce soit , ajoute M. Vigné , une heureuse exception à la fatale règle , les accidents qu'elle avait éprouvés étant mortels pour l'ordinaire , cette exception pourrait s'expliquer ; mais il regarde comme insoluble la question de savoir comment , après une diète sévère et qu'il eût été plus que déraisonnable d'enfreindre , le sujet a pu faire impunément un repas d'aliments solides et du poids d'un quart de livre , que les assistants ne lui servaient qu'avec la plus grande inquiétude et que pour mettre fin à ses cris plaintifs.

L'auteur , oubliant tout ce qu'il a fait pour son malade , s'occupe uniquement du soin de faire admirer , dans cette occasion , les ressources incalculables de la nature.

= Le même membre a lu un *Discours sur la certitude de la médecine.*

Bien des gens, dit M. Vigné, croient que la médecine est un art conjectural; et sur quoi fondent-ils leur opinion? Sur des revers inévitables ou sur le résultat fréquent de fautes commises par le malade ou par les assistants. Est-il juste, continue l'auteur, d'attribuer au hasard l'heureuse terminaison d'une maladie grave quand elle est évidemment due aux efforts de la nature, il est vrai, mais dirigée, secondée par les ressources de l'art? . . La médecine est une science réelle, un art certain, puisqu'elle est fondée sur des principes fixes, et qu'elle est soumise à des règles invariables. . . Parmi les exemples que l'on pourrait produire de l'utilité de la médecine, M. Vigné en choisit un que lui a fourni la pratique de son art. Un enfant de dix ans, que notre confrère trouva moribond le neuvième jour d'une fièvre inflammatoire dégénérée en fièvre putride, fut par ses soins arraché à la mort à laquelle il semblait irrévocablement condamné. . .

Des empyriques, des charlatans obtiennent quelquefois des succès; mais, pour un individu dont ils vantent la guérison, combien d'autres ont été les déplorables victimes de leur ignorance profonde et de leur coupable témérité? M. Vigné s'élève avec force contre l'indécence avec laquelle des médecins eux-mêmes ne rougissent pas de tourner leur profession en ridicule. Une pareille conduite, dit notre confrère, mène à des réflexions très-affligeantes, mais elle ne peut altérer la confiance que l'art de la médecine mérite à tant de titres.

= M. *Dubuc*, pharmacien-chimiste, à Rouen, et membre de plusieurs sociétés savantes, a offert à l'Académie une petite brochure intitulée : *un Mot sur les inondations et leurs effets, ou Moyens proposés pour assainir les maisons et localités qui ont été submergées.*

Si les réglemens de l'Académie ne lui permettent pas de prononcer sur le mérite de cet opuscule, rendu public par l'auteur, la compagnie peut du moins applaudir aux motifs estimables qui en ont suggéré l'idée.

= M. *Guersent* a lu un *Mémoire sur la déchirure de l'œsophage à la suite du vomissement.* (1)

M. *Guersent* n'a trouvé dans les ouvrages de médecine, que deux observations relatives à ce genre de plaie. La première est celle de l'amiral *Wasse-naer*, dont *Boerhaave* a rendu compte dans le plus grand détail; la seconde est due à M. *Thilow*, qui l'a consignée dans le journal de *Baldinguer*. Le hasard a fourni à notre confrère l'occasion d'observer une maladie qui a beaucoup de rapport avec celles dont *Boerhaave* et M. *Thilow* ont donné l'histoire.

M. *Guersent*, après avoir exposé ce qu'il a vu, rapproche les circonstances qui ont accompagné les trois faits connus jusqu'à présent, et il essaie ensuite d'en tirer quelques conséquences qui puissent

---

(1) Ce Mémoire a été lu à la séance publique.

servir à guider le médecin dans les cas difficiles de rupture ou de déchirure de l'œsophage.

= M. *Chaussier*, professeur de chimie à l'école de médecine de Paris, a fait parvenir à l'Académie un tableau gravé, ayant pour titre : *Secours à donner aux noyés.*

L'auteur, guidé par une philanthropie éclairée, se propose, en publiant ce tableau, de faciliter et d'assurer les moyens de secourir les noyés qui sont susceptibles d'être rappelés à la vie. Une vignette, placée en tête, indique de quelle manière on doit administrer les secours qu'il convient de donner en pareil cas. Il n'a fallu à M. *Chaussier* que deux pages, divisées en huit articles, pour exposer avec assez de détail la marche que l'on doit suivre pour réussir à ranimer le flambeau de la vie prêt à s'éteindre dans quelques noyés.

= L'Académie a reçu une brochure *in-8°*, de trois à quatre cents pages, de M. *Marc-Antoine Petit*, docteur en médecine de Montpellier, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc., etc.

Ce recueil contient quatre épîtres en vers et cinq discours en prose.

Les épîtres sont adressées à un jeune médecin. La première traite des difficultés et des chagrins attachés à l'exercice de la médecine. — La seconde a pour titre : *de la confiance, considérée dans l'exercice de la médecine.* — La troisième est intitulée :

*de la reconnaissance envers les médecins.* — La quatrième traite de la douleur comme du fléau le plus redoutable à l'humanité.

Des cinq discours en prose, quatre ont servi de discours d'ouverture aux cours d'anatomie que faisait M. Petit dans son hospice. Le premier est l'éloge de Desaut, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. — Le second discours a pour sujet l'influence de la révolution française sur la santé publique. — Le troisième discours a pour titre : *la Manière d'exercer la bienfaisance dans les hôpitaux.* — Le quatrième roule sur la douleur : l'auteur indique les moyens physiques et moraux qu'on peut opposer à ses atteintes. — Le cinquième discours, prononcé en présence de l'administration de l'Hôtel-Dieu de Lyon, lorsqu'après neuf années de travaux M. Petit quittait l'exercice de chirurgien en chef, contient des adieux tendres aux malheureux malades de cette maison, et aux administrateurs de tous les ordres, à la charité desquels il rend un nouvel hommage. — L'auteur présente ensuite un résumé très-bien fait des principales maladies qu'il y a observées.

Tel est, Messieurs, l'extrait du rapport qui vous a été fait par M. Gosseume, au nom de la commission que vous aviez chargée de vous rendre compte de l'ouvrage de M. Petit ; l'auteur, en envoyant cet ouvrage à l'Académie, lui avait manifesté le désir de lui appartenir et de partager  
ses

ses travaux. Vos suffrages ont confirmé le jugement très-avantageux que la commission a porté de M. Petit et de son ouvrage ; et bientôt la Compagnie aura le plaisir de le compter parmi ses collaborateurs.

= L'Académie a reçu de la Société de médecine du département de l'Eure , les nos 4 , 5 , 6 et 7 du *Bulletin des sciences médicales* , rédigé par les membres du comité central de la Société.

Les talents distingués des rédacteurs , le soin qu'ils apportent dans le choix des matières, l'ordre qui préside à leur travail , le courage avec lequel ils repoussent les entreprises audacieuses du charlatanisme , le zèle qu'ils mettent , soit à combattre les erreurs qui pourraient devenir funestes à l'art de guérir , soit à propager les pratiques utiles ou les principes d'une saine doctrine , appuyés sur l'autorité de l'expérience , concilient tous les jours au Bulletin un nouveau degré d'intérêt , et rendent ce recueil précieux pour tous les gens de l'art.

#### M É D E C I N E V É T É R I N A I R E .

Depuis long-temps un assez grand nombre de communes de l'arrondissement du Havre se plaignent que le lait de quelques vaches , deux ou trois jours après qu'il a été trait , se couvre de taches bleues , plus ou moins multipliées , qui, en

*S. publ.* 1807.

F

24 heures, occupent toute la surface de ce liquide animal. Le bleu est moins foncé à la profondeur de quelques lignes. Le caillé, qu'on nomme *matte* à Rouen et aux environs de cette ville, prend aussi cette teinte ; rarement le lait qui occupe le fond du vase est coloré. La crème qui éprouve cette altération ne produit qu'une petite quantité de beurre et d'un goût désagréable. En enlevant la crème aussitôt que les taches bleues paraissent, on obtient un beurre d'assez bonne qualité. La crème tachée de bleu, n'a ni odeur, ni goût particulier.

Quelques personnes, peu instruites, sans doute, ont attribué sérieusement le lait bleu à l'effet des sortilèges et des maléfices.

D'autres en ont placé plus raisonnablement la cause dans la mauvaise construction des étables, trop souvent mal-propres et mal aérées, dans l'exposition particulière des laiteries, dans le défaut du degré de propreté convenable, dans une température plus élevée que celle qui doit y régner, dans la nature des vases où l'on conserve le lait, ou enfin dans les aliments tant solides que liquides dont se nourrit l'animal.

Une lettre adressée à M. Gosseaume par un de ses amis, et que notre confrère vous a communiquée au commencement de cette année, paraît prouver jusqu'à l'évidence qu'aucune des causes que

nous venons de rapporter n'influe sur la formation du lait bleu.

L'auteur de cette lettre, propriétaire respectable, mais qui désire n'être pas connu, se croit, dit-il, autorisé à penser que la coloration du lait en bleu est l'effet d'une maladie dont il ignore l'espèce particulière. Il est constant, ajoute-t-il, que les vaches au lait bleu sont mauvaises laitières; la plupart ont le poil hérissé et sont d'une maigreur extrême; elles ne mangent qu'avec répugnance les meilleures fourrages.

Ici l'anonyme est d'accord avec MM. Chabert et Fromage, professeurs de l'école vétérinaire d'Alfort. Dans une petite brochure qu'ils ont publiée, ces deux professeurs attribuent la coloration du lait en bleu à une maladie pléthorique de l'animal, et que l'on doit combattre, suivant eux, par la saignée et des boissons rafraîchissantes.

Le procédé curatif employé par l'ami de M. Gosse est très-différent.

On saigne amplement les vaches pendant le décours; durant la saignée on leur tire quelques gouttes de lait; on leur met à la tête gros comme une noix de goudron, dans un petit sachet, sur le front, contre les cornes.

On frotte de goudron les cordes qui les attachent; on en enduit sept à huit places de l'étable et de la laiterie; large comme la main.

On dépose dans la laiterie le pot au goudron, et on l'agite de temps en temps.

Le lendemain de la saignée et jours suivants, on fait prendre aux vaches, à jeun, un neuvième de livre de foie d'antimoine, dont, pour cet effet, on partage une livre en neuf paquets.

Au moyen de ce procédé, dit l'auteur, je suis parvenu en neuf jours à faire cesser la contagion. Mon laitage conserve maintenant sa blancheur ordinaire : la crème ne se colore plus ; elle fait d'excellent beurre ; les vaches ont une belle robe et bon appétit.

#### A G R I C U L T U R E.

M. *Douette-Richardot*, propriétaire et cultivateur dans l'arrondissement de Langres, département de la Haute-Marne, a fait hommage à l'Académie d'un ouvrage qu'il a publié, et qui a pour titre : *la Pratique de l'Agriculture*.

» L'auteur, dit M. Aviat, chargé par l'Académie de lui rendre compte de cet ouvrage, est depuis long-temps connu des agriculteurs et des amateurs d'agriculture, par les travaux nombreux et de différents genres qu'il a exécutés et fait exécuter «.

» Le succès avec lequel il a desséché des marais, défriché des côtes et des terres incultes, amélioré, par des semis et des plantations, des terrains rebelles jusqu'alors à toute espèce de culture, lui a valu,

de la part du Gouvernement , des encouragements et des récompenses pécuniaires , et , de la part des Sociétés d'agriculture des départements de la Seine et de la Haute - Marne , des couronnes et des médailles «.

M. Richardot ne donne rien ou presque rien à la théorie : il semble même se défendre de l'avoir consultée. Aussi trouve - t - on peu d'idées neuves dans *la Pratique de l'Agriculture*. Mais les faits nombreux qui s'y rencontrent , appuyés de preuves solides , ont l'avantage d'établir qu'en opérations rurales il est presque toujours moins utile de s'attacher à une doctrine nouvelle qu'aux méthodes recommandées par l'autorité des bons auteurs , et sanctionnées sur-tout par le temps.

Tout ce que M. Richardot a écrit sur les pépinières , les semis et les plantations , est , dit M. Aviat , conforme aux principes et à la plus saine pratique.

L'auteur propose avec complaisance un procédé nouveau sur la coupe des bois , qu'il appelle *coupe entre deux terres*. Il consiste à dégager la terre autour des tiges pour couper celles-ci dessus les racines et les en détacher totalement , le recru devant pousser des racines mêmes. M. Richardot défend avec chaleur son opinion contre celle de M. Frousard , inspecteur des forêts , qui a combattu le procédé de la coupe entre deux terres. Notre confrère pense que la majorité des cultivateurs ne prononceraient pas en faveur de M. Richardot.

Du reste, M. Aviat présente l'auteur comme un esprit sage, qui sait également se défendre et de l'enthousiasme qui exagère le mérite des idées nouvelles et de l'indifférence qui les néglige trop. Il croit que ses ouvrages lui assure des droits à la reconnaissance publique et à celle des cultivateurs en particulier.

Le compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre, Messieurs, vous met maintenant à portée de juger si, fidèles à vos engagements, vous avez étendu le domaine des sciences, accéléré la marche et les progrès des arts, ajouté quelque chose à la circulation des idées utiles, et si, par tous ces moyens, vous avez préparé de nouveaux succès aux sciences, aux arts, à l'industrie et au commerce.

Si vous appercevez que vos efforts n'ont pas été infructueux, cette conviction, en soutenant votre ardeur, en élevant vos pensées, rendra plus actif encore le désir qui vous anime de rivaliser de zèle avec tous ceux qui cultivent les sciences, soit pour agrandir le cercle des principes, soit pour en faire d'heureuses applications au perfectionnement des arts.

Eh ! quelles circonstances, Messieurs, furent jamais plus favorables au développement du génie, plus propres à faire éclore tous les genres de talent. L'amour de la gloire, ce sentiment vif et noble, qui a échauffé le courage de nos intrépides phalanges, toujours conduites à la victoire par notre ma-

gnanime et invincible Empereur ; l'amour de la gloire, dis-je, électrise, embrâse, enflamme aujourd'hui tous les esprits. En savourant les douceurs de la paix, les sciences ne connaîtront plus que des élans sublimes, les arts n'enfanteront plus que des chefs-d'œuvre. Grand par ses victoires, plus grand encore par la modération de son auguste Chef, au milieu de ses innombrables triomphes, le peuple français, placé, par la main de NAPOLÉON, au premier rang des nations guerrières, sera aussi, par les efforts réunis de tous les amis des sciences, le premier peuple savant de l'univers.

~~~~~

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. GRUYER,

Par M. DE V.

CLAUDE-AUGUSTIN GRUYER, né à Sarre-Louis le 9 Mars 1741, entra de bonne heure au service qu'il quitta à la paix de 1763. Placé dans les douanes de la Belgique en 1769, il parvint en 1777 au grade de receveur-directeur. Son activité ne lui permit pas de se borner aux fonctions de sa place ; observateur exact, il étudia le pays qu'il habitait. La fertilité du sol et le parti qu'en tirent les cultivateurs, lui persuadèrent que l'agriculture était la véritable richesse d'un état, qu'elle seule pouvait en assurer la prospérité, et que les fabriques trop multipliées enlevant des bras à la culture des terres ne procure-

raient que des richesses factices. M. Gruyer dirigea ses études vers l'économie politique ; admirateur du sage Sully , il ne goûtait point de même les brillants établissemens du célèbre Colbert. Rempli des idées de Quesnay et de l'ami des hommes , il composa des ouvrages et publia plusieurs mémoires d'après leurs principes. Moins attaché à ses intérêts qu'à ce qu'il croyait devoir assurer le bonheur de la Belgique , chargé de la régie des droits d'entrée et de sortie , il proposa au Gouvernement , qui le consultait , de les supprimer. Ce plan , d'abord accueilli par la cour de Vienne , n'eut point son exécution. Il contrariait les principes adoptés dans les autres Gouvernemens ; tous ont établi des douanes sur leurs frontières. Ceux qui ont le plus sagement combiné cette partie administrative , ont senti que la base devait être fondée sur la nécessité d'encourager l'industrie nationale et de favoriser l'introduction des matières premières , en ne faisant supporter de droits à l'entrée qu'aux marchandises fabriquées ou aux denrées que le luxe consomme. D'après ce principe , les étoffes et les ouvrages fabriqués dans l'intérieur sont exempts de droits à la sortie ou n'en payent que de très-modiques , tandis que les denrées de première nécessité et les matières premières sont frappées de lois prohibitives à leur exportation.

Les mémoires de M. Gruyer m'auraient donné les motifs sur lesquels il appuyait son système de sup-

pression des droits à l'entrée et à la sortie ; je n'ai pu les consulter : tous ses papiers sont encore sous les scellés.

Je n'ai eu l'avantage de connaître cet estimable collègue que lors de sa nomination à la direction de Rouen. Son caractère aimable et liant le fit bientôt rechercher et chérir dans cette ville ; son mérite et ses connaissances lui ouvrirent les portes de l'Académie. M. Beugnot, Préfet du département, occupé du projet de statistique de la Seine-Inférieure, désirant s'entourer de coopérateurs instruits, l'admit au comité chargé de ce travail. M. Gruyer choisit la partie des manufactures et des arts, et lut dans nos séances particulières quelques essais sur les tanneries et sur la fabrication des cartes. Ces branches d'industrie, très-florissantes à Rouen dans le dix-septième siècle, se sont presque anéanties depuis ; il en attribue la cause aux droits imposés sur les cuirs et les cartes.

Mon respect pour les opinions de cet estimable confrère ne peut m'empêcher de soumettre à l'Académie quelques observations qui pourront modifier la sévérité de ce jugement. L'expérience nous apprend que des fabriques et des arts concentrés dans quelques villes se sont répandus à mesure que la nation s'est éclairée. Les artistes faisaient un secret de certains procédés : les arts ont franchi l'enceinte des ateliers où ils étaient resserrés. Nous en avons un exemple dans ce département ; ce ne sont point

les impôts qui ont fait disparaître de Caudebec ces fabriques de chapeaux communs qui conservent encore le nom de cette ville.

De nouvelles manufactures ont remplacé à Rouen les tanneries ; elles n'ont point même abandonné le pays. Je vois dans l'Annuaire du département qu'elles sont très-intéressantes aux environs de Neufchâtel , à Saint-Saëns , à Blangy , à Caudebec et particulièrement à Pont-Audemer.

Quant aux cartes à jouer , leurs fabriques perdaient déjà de leur importance à Rouen , au commencement du dix-huitième siècle , et ce n'est que vers 1752 qu'elles ont été assujéties à un droit de fabrication. Le Gouvernement , en fondant l'école militaire , imagina de lui assurer un revenu sur les instruments du désœuvrement et souvent de la ruine des familles.

On ne voit point que cet impôt ait porté aucune atteinte à la fabrication des cartes en France , et ait influé sur le goût et la passion du jeu.

M. Gruyer ne bornait point ses connaissances à la finance et à l'économie politique ; il était passionné pour les beaux arts. Non content d'avoir cultivé la musique avec succès , il en avait approfondi la théorie. Il s'était formé une collection considérable d'estampes ; mais son goût le rendant difficile , il s'était réduit à un porte-feuille qui ne renfermait que les chefs-d'œuvre des graveurs français et flamands les plus célèbres. Son tact sûr lui faisait découvrir dans

les estampes les mieux conservées , les moindres imperfections dans les épreuves. Ses intéressantes et aimables filles , dirigées par son goût , excellent dans le dessin : leurs ouvrages sont du fini le plus précieux ; il se plaisait à en décorer son cabinet.

M. Gruyer , comme directeur des douanes , ne cherchait qu'à obliger le commerce ; connaissant l'esprit des négociants de cette ville qui regardent comme une tache de se livrer à des spéculations de fraude , il avait su mériter leur confiance et conserver celle de l'administration.

Ce directeur s'est toujours attaché à ne s'environner que de gens probes et honnêtes ; il apportait la plus grande attention au choix des sujets qu'il admettait dans l'emploi ; il excitait entr'eux l'émulation , procurait de l'avancement à ceux qui le méritaient par leur bonne conduite , et ne punissait qu'à regret : il se trouvait rarement dans le cas de le faire.

M. Gruyer était d'un très-bon tempérament ; cependant ses amis le voyaient dépérir depuis plusieurs mois : lui seul se faisait illusion sur sa situation. Forcé de s'aliter , il n'a cessé de s'occuper des fonctions de sa place jusqu'au moment qu'à la suite de plusieurs faiblesses , il expira le 19 juillet 1807 , laissant une épouse et six enfants inconsolables de sa mort.

Les préposés des bureaux et du service actif ont senti vivement la perte d'un chef qu'ils révéraient

comme leur père ; plusieurs se sont imposés l'obligation de porter son deuil (1) ; ils savaient que je partageais leurs sentiments pour ce respectable directeur , et tous m'ont fait dépositaire de leurs regrets et de leur douleur.

~~~~~

P R I X P R O P O S É P O U R 1808.

*Extrait des registres de l'Académie des Sciences ,  
des Belles-Lettres et des Arts de Rouen.*

Séance du 5 août, 1807.

Organe de la commission nommée pour cet objet ,  
M. *Descroizilles* fait le rapport sur le mémoire que l'Académie a reçu concernant le prix proposé par elle sur la meilleure construction d'une sécherie à l'usage des teinturiers en coton. Il résulte du rapport que l'auteur de ce mémoire , portant pour épigraphe :

Le temps est un éclair pour le mortel actif ,  
Le temps avec lourdeur pèse sur l'homme oisif ,

n'a point résolu la question proposée par l'Académie. Cette conclusion est appuyée sur plusieurs considérations développées au rapport.

---

(1) Les receveurs et chefs de brigades m'ont tous écrit au sujet de la mort de M. Gruyer. Beaucoup de postes lui ont fait faire des services , et plusieurs préposés portent encore une crêpe avec leur uniforme.

L'Académie, considérant que, depuis trois ans, elle n'a reçu, sur la construction d'une sècherie à l'usage des teinturiers en coton, aucun mémoire satisfaisant, délibère que cette question sera définitivement retirée du concours.

Séance extraordinaire du 17 août 1807.

L'Académie propose ; pour sujet d'un prix, consistant en une médaille de la valeur de 500 francs, qui sera décernée dans sa séance publique de 1808, les questions suivantes :

*La phthisie pulmonaire est-elle plus fréquente de nos jours qu'elle ne l'était autrefois ? Dans le cas de l'affirmative, toutes les espèces de phthisies pulmonaires, ou quelques-unes seulement, sont-elles devenues plus fréquentes, et par quelles causes ? Quels sont, s'il en existe, les moyens d'anéantir ces causes ?*

Les mémoires devront être adressés, franc de port, à M. *Vitalis*, secrétaire de l'Académie, pour la classe des sciences, avant le 16 juillet, époque de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

( 94 )

Les Académiciens résidents sont seuls exclus du concours.

---

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S.

---

*D*ISCOURS d'ouverture de la séance publique ;  
par M. d'Ornay, page 1

### B E L L E S - L E T T R E S.

RAPPORT fait par M. Gourdin, 8

#### Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

*Discours de clôture de l'examen des élèves pour l'admission à l'école polytechnique ; par M. Guilbert, ibid.*

*Discours sur l'allaitement des enfants par leur mère ; par le même, ibid.*

*Essai sur la Pologne ; par le même, ibid.*

*Pièces de poésie ; par M. Baudin, 9*

*Napoléïde ( la ), poème ; par M. Menegan de Gentilly, ibid.*

*Monument à la gloire de Duplessis-Mornay, 10*

*Epître à Palissot, ibid.*

*Description d'une mosaïque découverte à Lyon ; par M. Artaud, ibid.*

|                                                                                                                                                                 |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <i>Séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen,</i>                                                                                                | 10             |
| <i>Tableau analytique des travaux de la Société des sciences, d'agriculture et des arts du Bas-Rhin,</i>                                                        | 11             |
| <i>Procès-verbal de l'installation du lycée d'Amiens, envoyé par M. Aubry,</i>                                                                                  | ibid.          |
| <i>Idées préliminaires relatives à un dictionnaire sur quelques milliers de lieux et de familles de l'Empire français, etc.; par M. Toustain de Richebourg,</i> | ibid.          |
| <i>Discours d'ouverture de l'examen des élèves pour l'admission à l'école polytechnique; par M. d'Ornay,</i>                                                    | 12             |
| <i>Examen des poésies d'Alfieri; par M. Boistard de Glanville,</i>                                                                                              | 15             |
| <i>Traduction de deux fables; par le même,</i>                                                                                                                  | 18             |
| <i>Description d'un tableau du Poussin; par M. Desoria,</i>                                                                                                     | 19             |
| <i>Histoire comparée des systèmes de philosophie; par M. Degerando,</i>                                                                                         | 21             |
| <i>Des signes et de l'art de penser; par le même,</i>                                                                                                           | ibid.          |
| <i>Carte géographique imprimée avec des caractères mobiles; par M. Periaux,</i>                                                                                 | ibid.          |
| <i>Remarques historiques et critiques sur l'église de Westminster; par M. l'abbé Baston,</i>                                                                    | 22             |
| <i>Observations de M. Gosseume sur deux manuscrits du célèbre Bochart,</i>                                                                                      | 24             |
| <i>Essai de traduction du psaume 67; par le même,</i>                                                                                                           | 27             |
|                                                                                                                                                                 | <i>Lettres</i> |

|                                                                                 |       |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Lettres de Madame de Crequi à M. de Cideville, communiquées par le même,</i> | 29    |
| <i>Dissertation sur le plaisir; par le même,</i>                                | 30    |
| <i>Règles pour fixer l'âge des anciens manuscrits; par M. Gourdin,</i>          | 32    |
| <i>Pièces de poésie; par M. Lemesle,</i>                                        | ibid. |
| <i>Discours sur la mélancolie; par M. Boïeldieu,</i>                            | ibid. |
| <i>NOTICE biographique sur M. Oberlin; par M. Gourdin,</i>                      | 40    |
| <i>PRIX décerné à la séance publique, 42. — Eloge de J.-B. Descamps,</i>        | ibid. |
| <i>PRIX proposé pour 1808,</i>                                                  | 49    |

S C I E N C E S E T A R T S.

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| <i>RAPPORT fait par M. Vitalis,</i> | 50 |
|-------------------------------------|----|

**Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.**

|                                                                                                             |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Mémoire sur les rouages; par M. Delafontaine,</i>                                                        | 52    |
| <i>Le numérotage des cotons filés; par M. Pouchet,</i>                                                      | ibid. |
| <i>Traité sur les moulins, traduit de l'anglais par M. Vitalis,</i>                                         | 53    |
| <i>Lettre relative à la conversion du silex de toutes couleurs en une substance terreuse; par M. Torcy,</i> | ibid. |
| <i>Description du lompe; par Mademoiselle Lemasson-Legolft,</i>                                             | 55    |
| <i>Notice sur un squalé pêché à Yport; par M. Mesaize,</i>                                                  | 57    |
| <i>Observations météorologiques; par M. Vitalis,</i>                                                        | 59    |

- Rapport sur les étiquettes inaltérables de M. Luton, manufacturier de cristaux dorés, à Paris, 59*
- Echantillons de faïence, envoyés par M. Delavigne, 60*
- Notice sur les alcalis du commerce; par M. Descroizilles, 61*
- Sur l'aréométrie; par le même, ibid.*
- Sur la fabrication de quelques sels métalliques; par le même, 62*
- Observations sur un résidu provenant de la fabrication du sulfate de cuivre, etc.; par M. Vitalis, 70*
- Programme d'un cours de teinture; par le même, 71*
- Mémoire sur la teinture du coton en noir, au moyen du pyrolignite de fer; par le même, 73*
- Recherches sur la teinture du coton en jaune, au moyen du peuplier; par le même, 75*
- Observation sur une inflammation de l'estomac; par M. Vigné, ibid.*
- Discours sur la certitude de la médecine; par le même, 76*
- Un mot sur les inondations et leurs effets; par M. Dubuc, 78*
- Mémoire sur la déchirure de l'œsophage à la suite du vomissement; par M. Guersent, ibid.*
- Secours à donner aux noyés; tableau gravé, envoyé par M. Chaussier, 79*
- Essai sur la médecine du cœur, etc., par M. Petit, médecin à Lyon, ibid.*

|                                                                                 |       |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Bulletin des sciences médicales ; par la Société de médecine de l'Eure ,</i> | 81    |
| <i>Lettre relative au lait bleu ,</i>                                           | ibid. |
| <i>La Pratique de l'agriculture ; par M. Douette-Richardot ,</i>                | 84    |
| <i>NOTICE biographique sur M. Gruyer ; par M. Deu ,</i>                         | 87    |
| <i>PRIX proposé pour 1808 ,</i>                                                 | 92    |

**Fin de la Table.**





